

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

DIMANCHE 25 - LUNDI 26 SEPTEMBRE 1977 N° 516

Commission paritaire n° 56942 - Tél : 636.73.76

1,70 F

BOLOGNE

40 000 contre la répression

C'est à Bologne, fief du PCI, où le militant révolutionnaire Lo Russo était assassiné au printemps dernier, que se réunit le colloque international contre la répression.

Dénonçant la «germanisation de l'Europe», les participants à cette réunion accusent, à travers la démocratie chrétienne et le parti révisionniste italien, les partis bourgeois qui, en Europe, se liguent pour justifier la répression au nom de «l'ordre» ou de l'«État démocratique». L'arrivée de quarante mille personnes dès vendredi laisse présager de l'ampleur du rassemblement.

Voir page 8

programme commun LES ILLUSIONS A RUDE EPREUVE

Cela faisait cinq ans que les partis de gauche tenaient en haleine les travailleurs dans l'attente de la victoire du programme commun. Cela faisait plus longtemps encore que le PCF avait déterminé une tactique d'unité avec le parti socialiste comme centre de ses perspectives. Voilà que, depuis le 14 septembre, la perspective se brouille.

Bien sûr, les considérations électorales les plus élémentaires jouant, une forme ou une autre de compromis peut tout à fait malgré les apparences, intervenir encore, qu'il s'agisse d'un «programme» enfin «réactualisé», ou d'une plate-forme plus restreinte. Dans tous les cas, un mythe aura volé en éclats : celui d'un projet prétendument commun aux partenaires de l'union de la gauche.

Ce programme commun signé en 72, Marchais n'a pas

manqué de rappeler ces derniers jours qu'il avait été au centre de l'activité des militants de son parti depuis sa signature. Mais, ce qu'apprennent aujourd'hui ces militants, et avec eux des millions de travailleurs, c'est que ce programme n'avait de commun que le nom, c'est que, sous la signature d'un texte de compromis, se cachent en réalité deux projets de société fondamentalement divergents. Aujourd'hui dans l'opposition, mais demain aussi au gouvernement, s'ils devaient y parvenir, PS et PCF s'affrontent, ne cesseront pas de s'affronter, car leurs vues sont irrémédiablement incompatibles.

Du côté socialiste, les choses sont assez claires : au fur et à mesure que Mitterrand se rapproche du pouvoir, le flou qu'il entretenait sur sa politique fait place à la défense rigoureuse du type de société en place, avec sa «liberté d'entreprise» qui n'est que la liberté de l'exploitation par les capitalistes privés, grands ou petits. Poursuivre le plan Barre, limiter autant que possible le champ des nationalisations, limiter les possibilités pour le PCF d'accéder aux leviers de commande des entreprises nationalisées, tels sont les deux soucis majeurs du PS.

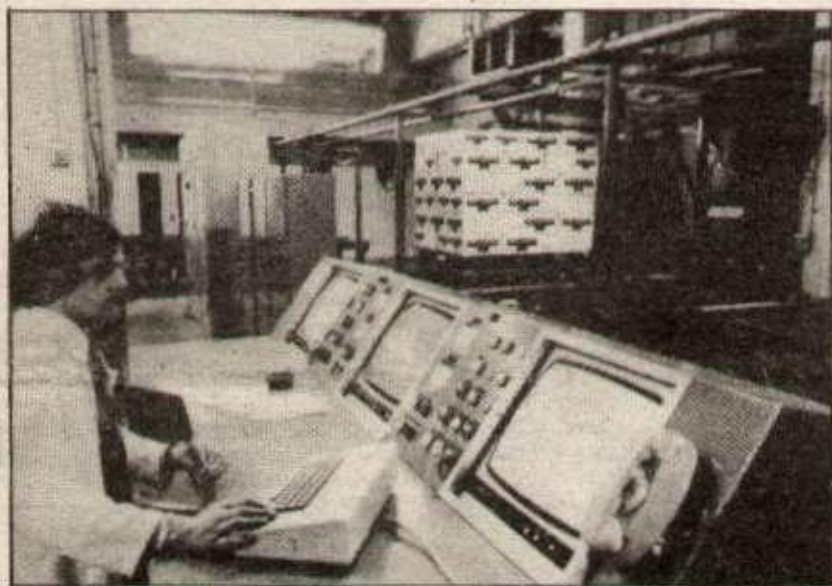
(SUITE P. 7)

Nous publierons, dès le début de la semaine, notre reportage :

«LA CHINE
À L'HEURE DU 11ème CONGRÈS»

Voir page 4

FR 3 : HISTOIRE D'UNE CENSURE



La censure à la télévision, officiellement, ça n'existe pas. Même Marchais vient de se féliciter qu'il y avait du changement dans ce domaine. Il lui suffit de passer deux fois par jour sur les écrans pour dire que règne la liberté.

Mais qu'une émission aborde de façon percutante l'utilisation que fait le pouvoir de l'informatique, les risques que fait courir aux libertés son développement, et aussitôt les ciseaux de la censure entrent en action. C'est

ce qui est arrivé à l'émission «L'Homme et l'ordinateur» qui devait passer dans le cadre du magazine «Vendredi» sur FR 3.

Barre peut déclarer de son ton satisfait qu'il «préservera» les libertés des atteintes de l'informatique, en inaugurant le SICOB, les actes de ceux que le gouvernement a placés à la direction des chaînes montrent que ce ne sont que paroles en l'air.

Dans l'Amérique de Carter le génocide des indiens



Une délégation d'une centaine d'indiens participent actuellement à une conférence internationale concernant leur situation. Alors que l'impérialisme américain s'est fondé sur la spoliation et le pillage de leurs terres, les Indiens sont, dans l'Amérique de Carter si empressé à défendre les droits de l'homme pour servir sa politique, la minorité la plus opprimée.

Malgré les protestations de l'ambassade US, la conférence a soutenu le droit à l'existence et à la dignité des Indiens. La délégation indienne à Genève devrait rendre prochainement aux travailleurs de LIP.

Paris 18ème : agression raciste

Le serveur d'un bar algérien de la «Goutte d'Or» tabassé et séquestré par la police.

Un ouvrier immigré frappé et mordu par un chien, par le surveillant d'un magasin, rue Lepic à Paris 18ème.

Deux agressions racistes parmi beaucoup d'autres. Cette fois, les victimes ont porté plainte.

(Lire page 4)

Concorde : le oui de Carter ressemble à un non

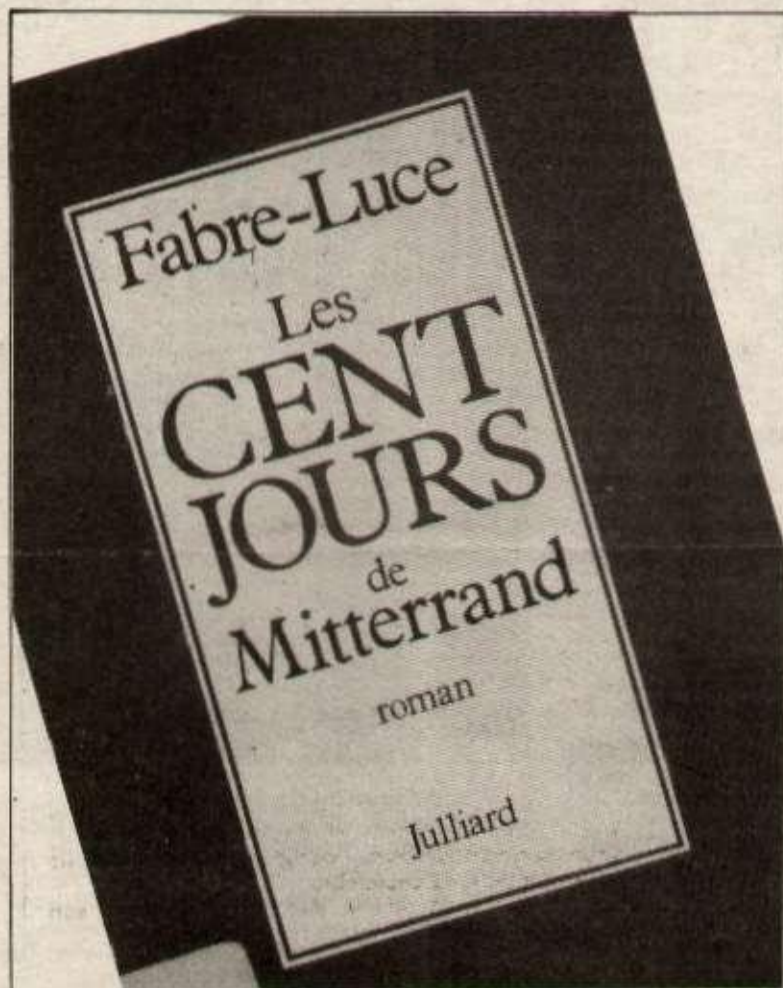
Carter n'a pas dit non au Concorde, mais son oui est assorti de tant de conditions que, pour le supersonique franco-britannique et pour Air-France et British Airways, cela équivaut à un non. En particulier, New-York reste interdit à Concorde, ce qui compromet sa carrière commerciale.

(Lire page 5)

RPT : nouveaux projets de licenciements

Le trust Rhône-Poulenc vient d'annoncer de nouveaux projets de licenciements dans son secteur textile. Ce sont les réductions d'horaires, d'effectifs, voire de nouvelles fermetures qui risquent d'être mis en œuvre dès cette fin d'année, dans le cadre d'un programme de restructuration qui touche tout la branche du textile français.

(Lire page 3)



«Les cent jours de Mitterrand» d'Alfred Fabre-Luce

Selon Fabre-Luce, Giscard joue d'abord la carte du gouvernement de technicien, mais il ne s'acharne pas. Mitterrand est prudent dans l'application des mesures sociales, qui ont lieu en deux temps, phase 1 et phase 2. Giscard se sert constamment des ressources de la constitution, bloquant ainsi les nationalisations ou les réformes constitutionnelles envisagées. C'est principalement l'application précipitée de la phase 2, sous la pression du PCF, qui crée les difficultés économiques : le franc est dévalué. Chose curieuse, le PCF préfère finalement quitter le gouvernement alors que l'idée d'une collaboration Giscard-Mitterrand fait son chemin et prend forme. Au dernier moment, Mitterrand meurt et l'incertitude rebondit de ce fait, alors que Giscard s'apprête à provoquer de nouvelles élections.

«La dangereuse illusion» de Catherine Clessis

L'essentiel de l'argumentation de Catherine Clessis repose sur la faiblesse de Mitterrand, prisonnier du Programme commun et des divisions de son parti, faiblesse que partage Giscard. La CGT pratique la surenchère et fait descendre les masses fréquemment dans la rue, alors que les contradictions se développent au sein du PCF entre les «durs» et ceux qui sont partisans de plus de modération. Parallèlement à la violence gauchiste qui se développe, parallèlement à la résistance du patronat qui gèle les investissements, l'inflation est énorme : entre 3 et 5% chaque mois. C'est dans cette situation économique catastrophique que la contrainte extérieure joue, sous la forme d'une augmentation du pétrole. Giscard se décide enfin à dissoudre l'assemblée, dans un climat de tension dû à la possibilité non exclue d'un putsch du PCF. Et un fil directeur à tout le livre : Chirac est le seul à se battre sérieusement contre le PCF, et sa popularité augmente constamment.

«L'histoire du premier gouvernement de gauche» de Philippe De Commynes

Pour De Commynes, Giscard joue le jeu de la collaboration avec la gauche : acceptation des ministres PCF, acceptation des nationalisations, de la suppression de l'article 16, de la proportionnelle, etc. Une stratégie de la tension se développe, du fait principalement des révolutionnaires et des écologistes. Le seul point sur lequel il entend résister à Mitterrand, c'est sur «le domaine réservé au président», c'est-à-dire la politique extérieure. La crise éclate au moment d'une vague de grèves suscitée par le PCF pour de nouvelles augmentations de salaires. Les ministres PCF démissionnent finalement, et Giscard dissout l'assemblée. Son souhait est que le nouveau mode de scrutin, à la proportionnelle, amène au parlement une majorité giscard-socialiste.

LA POLITIQUE-FICTION DE L'APRÈS 78

Par Nicolas DUVALLOIS

●L'importance des élections législatives de 78, le fait que toute l'activité politique soit tendue vers cet objectif ont fait naître une nouvelle mode : celle des livres de politique fiction. Coup sur coup, trois ouvrages sont parus : L'histoire du premier gouvernement de gauche, de Philippe de Commynes (un pseudonyme), La dangereuse illusion (2) de Catherine Clessis, et Les 100 jours de Mitterrand (3) d'Alfred Fabre-Luce. Deux des auteurs, de Commynes et Fabre-Luce, envisagent à terme une alliance, ou au moins une collaboration, entre Giscard et Mitterrand. C'est la vieille idée d'un gouvernement au centre (gauche) unissant giscardiens et socialistes, tandis que PCF et RPR jouent le rôle des oppositions. A l'inverse, Catherine Clessis, RPR, voit en Chirac un recours possible face aux manœuvres du PCF, et surtout face à la faiblesse coupable de Giscard et Mitterrand.

LES MOYENS CONSTITUTIONNELS DE GISCARD

La présence de Giscard à la présidence de la République alors que la nouvelle majorité va à la gauche, retient évidemment l'analyse des trois auteurs. Fabre-Luce envisage dès le départ la désignation par Giscard d'un premier ministre «entre la gauche et la droite», et la constitution d'un gouvernement de techniciens. A noter qu'après un premier échec (la censure), Giscard n'insiste pas et accepte de ce fait, sans trop de problèmes, la présence de ministres PCF au gouvernement. Si De Commynes envisage l'hypothèse d'un Giscard faisant un bout de chemin avec la gauche, les deux autres livres le font jouer avec toutes les possibilités que lui confère la Constitution, sauf précisons-le, l'article 16 : possibilité de redemander un débat parlementaire si la première délibération ne lui convient pas, attributions propres du président en matière de politique étrangère, et finalement droit de dissolution de l'assemblée, droit dont il se sert finalement.

Deuxième point commun, la situation économique. Elle se dégrade, du fait de l'application des mesures sociales, mais surtout du fait de l'environnement extérieur et de l'imbrication de la France dans le système capitaliste international : dans les trois cas, la hausse des salaires n'est pas maîtrisée et amène un taux d'inflation-record, et donc une dégradation du pouvoir d'achat des masses. Les réserves de la Banque de France s'éffritent rapidement, la Bourse est en plein marasme, et à chaque fois, c'est sur une pression économique extérieure que la gauche constate la faillite de sa politique. Dans un cas, c'est une hausse de 9% du prix du pétrole

qui provoque le tournant décisif, dans un autre cas c'est un prêt des dix pays les plus riches, assortis de conditions politiques, dans un autre enfin, c'est l'inflation galopante. En un mot, la mise en œuvre, même partielle, du fameux «chiffrage» du PCF mène à l'impasse économique.

UN VISION D'UN PCF CONCILIANT

Quel est donc le rôle du PCF dans les trois livres ? Il a un projet contradictoire de celui du PS ; rien d'étonnant à cela, la démonstration en est faite dès aujourd'hui. Dans les trois cas, il est divisé au sommet et à la base. Mais comment reprendre à son compte la solution adoptée dans les deux livres de tendance giscardienne, qui envisagent le départ du PCF du gouvernement «en douceur», pour se reconverter soit dans une opposition modérée, soit dans un soutien vigilant... deux autres thèmes reviennent à propos du PCF : d'une part, un certain rapprochement avec Moscou, du fait des conditions nouvelles, et surtout, d'autre part, une énergique répression du mouvement de masse spontané.

LES RÉVOLUTIONNAIRES ASSIMILÉS AUX TERRORISTES

Les révolutionnaires, eux, ne sont pas absents. Mais les trois auteurs, giscardiens proches de Mitterrand ou chiraquien, les dépeignent avant tout comme des terroristes, ou des éléments infantiles à l'image d'un Cohn-Bendit, qui de retour en France, joue un rôle important parmi eux. Au mieux, les «gauchistes» parviennent-ils à fomenter des

grèves sauvages, sans offrir aucune perspective aux travailleurs. Le plus souvent, ils endossent la responsabilité des attentats et violences qui se multiplient : des morts à Malville (1) ou le premier mai, l'enlèvement de Hernu, ministre de la Défense, des sabotages divers, le kidnapping de l'enfant d'un leader socialiste, hold up et enlèvements, etc. Mettre sur le dos des révolutionnaires les conséquences d'une stratégie de la tension qui effectivement a bien des chances de se développer n'est peut-être pas de la fiction : les trois auteurs sont suffisamment versés dans les ficelles du journalisme bourgeois pour ne pas envisager sans raison une telle propagande de la part d'un gouvernement de gauche.

LE MÉPRIS DES MASSES

Dans les trois récits de politique-fiction : ou bien elles servent de masse de manœuvre au PCF qui les fait descendre dans la rue sur simple injonction, et ce évidemment pour faire pression sur le PS ; ou bien elles se lancent dans des actions spontanées à caractère uniquement revendicatif et sans qu'aucun débat politique ne se mène. Les travailleurs sont là : mais fondamentalement leurs luttes ne bouleversent pas l'échiquier politique bourgeois et d'après ces auteurs de romans fiction, les révolutionnaires, réduits caricaturalement à des terroristes coupés de la classe ouvrière et étrangers à elle, ne jouent évidemment aucun rôle pour qu'elle se constitue en force politique autonome. C'est bien là le défaut essentiel de ces trois livres, les masses et les révolutionnaires sont plus que caricaturés. Ces auteurs sous-estiment la maturation des aspirations des masses depuis mai 68 et la clarification politique qui s'est opérée chez les révolutionnaires. On ne pouvait attendre autre chose de ces trois romanciers bourgeois pour qui la politique se résume aux conflits entre clans et partis bourgeois.

Leur vision de l'avenir est nécessairement myope et tronquée : ils ne veulent ou ils ne peuvent envisager que, dans le cadre de la situation incertaine de l'après 78, le mouvement révolutionnaire de la classe ouvrière puisse s'accélérer et bouleverser les scénarios figés des états-majors bourgeois.

LUTTES OUVRIERES

Rhône-Poulenc

VERS DE NOUVEAUX LICENCIEMENTS

Après la firme italienne Montedison (fermeture de sa filiale Montefibre dans les Vosges), après le groupe Prouvost (confirmation de 180 licenciements à la Lainière de Roubaix), c'est maintenant au trust Rhône-Poulenc d'annoncer de nouveaux projets de licenciements dans son secteur textile. Au cours d'une assemblée extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue dernièrement, il a été décidé « d'étudier dans les délais les plus brefs une série de mesures conduisant à une réduction rapide des pertes d'exploitation ».

Pour les syndicats, il ne fait aucun doute que ces « mesures » qui devraient être normalement annoncées et précisées le 20 décembre, lors d'une nouvelle assemblée générale, sont en fait des réductions d'effectifs, d'horaires (si non des projets de fermeture) que le trust Rhône-Poulenc envisage d'ajouter



à celles, nombreuses qu'il a déjà opérées dans son secteur textile : fermeture de son usine de Péage de Roussillon (production de fibres d'acétate), de Gauthy Moy (Aisne) fabricant de la fibre polynésique ; activité réduite de son usine de Colmar (fibre acrylique) où les travail-

leurs viennent d'être mis

en chômage partiel. Rhône-Poulenc entend ainsi impunément continuer la mise en œuvre d'une stratégie de longue date et commune à l'ensemble des trusts textiles. Face à la crise de ce secteur (surproduction), Rhône Poulenc préfère désormais s'orienter vers des activités plus rentables à

court terme (pétro chimie) et restructurer au maximum son secteur textile (implantation d'usines à l'étranger comme le Brésil, où la main d'œuvre est moins chère), pour avoir les coudées franches quand le marché se sera assaini ! Les travailleurs s'y opposeront !

Richard FEUILLET

E.G.F. Ultimatum avant la grève

Les Fédérations CGT et CFDT de l'EGF ont déclaré qu'elles étaient prêtes à appeler le personnel à une action d'ampleur nationale, si dans un délai de quinze jours, la direction refusait de répondre à l'attente des agents : primes de 200 F dans l'attente de l'ouverture des négociations.

Pendant ce temps, FO est prête à signer l'accord salarial 77 qui dépasse tous les autres en la matière, puisqu'il prévoit une aug-

mentation de salaire de 2,6% !

Bergeron, dans une interview au Monde du 24 septembre, développe complaisamment la position de FO sur la politique contractuelle : « Mes amis de l'EGF sont pratiquement décidés à signer. Aux Charbonnages et à la SNCF, les difficultés sont plus grandes, bien que la marge entre les propositions de la direction et nos demandes ne soit pas

énorme. (...) Les accords sont plus difficiles à conclure en raison des difficultés économiques présentes. Pourtant, nous y sommes attachés, non seulement pour maintenant, mais encore pour demain... Les accords qui sont signés ne sont pas médiocres... »

A la SNCF, pour diviser le mouvement de grève prévu par les syndicats pour la semaine prochaine, du 25 au 27 septembre, la

direction du réseau Sud-Est veut convoquer les représentants syndicaux pour le 28 septembre. Le réseau Sud-Est doit être modernisé (électrification de la rive droite du Rhône). Il s'ensuivrait la suppression de 400 emplois. Déjà la Fédération autonome des agents SNCF a saisi la balle au bond, et a annulé son mot d'ordre de grève pour les dépôts de Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille et Montpellier.

Orly, centre de tri

QUELQUES MESURES DE SÉCURITÉ...

Il aura fallu la mort d'un postier, Pascal Freze, il y a quelque temps, pour que la direction du personnel, réalise un certain nombre de mesures de sécurité. Elle vient de faire percer la porte d'entrée du personnel prévue depuis plus de quatre ans. Elle a fait réaliser la sortie de secours de la cabine, l'amélioration de l'aération. Une partie du personnel a enfin touché des vêtements de pluie. Ce n'est là qu'un début. Le problème des effectifs n'est pas réglé, l'éclairage des pistes n'est pas suffisant...

Par ailleurs, la direction se livre en ce moment à des essais de ponctualité dans les départs des avions d'Orly. Les horaires doivent être respectés minutieusement, si bien que des tonnes de lettres sont restées sur les pistes, en quelques jours d'expérience. Ces mesures, prises sans doute en prévision du futur réaménagement du réseau postal, amèneront,

si elles sont généralisées, des retards dans le courrier, même si l'avion, lui, part à l'heure !

Campagne de la CFDT sur la plate-forme revendicative

La CFDT envisage pour la semaine qui vient une campagne de popularisation de la plate-forme revendicative mise au point en juin dernier. Un numéro spécial de CFDT-magazine a été tiré à plus de 300 000 exemplaires. Des diffusions massives de tracts sont prévues, ainsi que des colliers d'affiches. La CFDT a mis en circulation une mini-cassette présentant la plate-forme, avec une intervention d'Edmond Maire axée principalement sur le « socialisme autogestionnaire », les rapports partis-syndicats. Nous y reviendrons.

Alsthom (Belfort) : 1000 travailleurs dans la rue



Il y a un an, les travailleurs entraient en lutte (Alsthom).

Environ 1000 ouvriers du trust Alsthom à Belfort (7000 travailleurs au total) ont débrayé et manifesté dans les rues de la ville, lors de ces dernières 48 heures. Ils entendaient ainsi montrer leur ferme refus de différentes mesures que la direction du trust a commencé à mettre en place : réorganisation des horaires de travail, volonté d'augmenter la charge de travail par la réduction des temps de pauses déjà faibles, décision de fermeture de certains ateliers pendant les futurs congés d'été.

Les patrons du trust Alsthom entendent ainsi faire retomber sur le dos des travailleurs le poids de « difficultés » actuelles qu'ils rencontreraient dans la vente de certains produits. Ce n'est pas la première fois que la direction des usines Alsthom de la région de Belfort tente de porter des mauvais coups aux travailleurs : il y a un an, elle tentait de réduire les horaires de 42 heures 30 à 40 heures (avec diminution de salaires de 7%) aux ouvriers de sa filiale MBF (Ex Unélec) qui se mettaient eux aussi immédiatement en lutte.

Pétroliers : Le mouvement reconduit

Les marins de divers pétroliers de la Shell ont reconduit hier leur mouvement de grève. On sait qu'il s'agit pour eux essentiellement d'exiger la diminution du temps de présence qu'il leur est imposé sur les pétroliers à trois mois minimum. Autre revendication : les salaires. Le Comité central des armateurs de France, (syndicat patronal) maintient quant à lui son intransigeance. Il vient de déclarer : « Il est actuellement impossible à la flotte pétrolière française d'accroître le « surcoût » du pavillon national tout en maintenant l'emploi des marins ». La grève continue donc.

Licenciements en série

Les 130 travailleurs et travailleuses de l'entreprise André Morin (bâtiment et électricité) dans le 17^e arrondissement de Paris, occupent leurs locaux de travail depuis le 12 septembre.

C'est ce jour-là que la direction a annoncé son intention de déposer le bilan.

1037 licenciements sont prévus dans les semaines qui viennent dans le secteur du bâtiment des régions suivantes : Ile-et-Vilaine, Morbihan, Finistère et Côtes du Nord.

Plusieurs entreprises viennent en outre de licencier : Verneret, à Bourgogne (territoire de Belfort) spécialisé dans le traitement des ferrailles automobiles : 22 licenciements ; Société d'Électronique Lénard, à Saône (dans le Doubs) : 49 licenciements.

Renault : un régleur a le bras coupé

Il y a un peu plus d'une semaine, on faisait grand bruit autour de la 5 millionième R 4 sortant de chez Renault. Au même moment, un régleur est tombé dans la fosse mécanique, il a dû être conduit à l'hôpital avec plusieurs fractures. La chaîne va tellement vite que les retoucheuses sont faites à un endroit où il y a un vide de 2,50 mètres. Les retoucheurs n'étant pas assez nombreux, ont fait faire ce travail aux régleurs. Un autre accident grave avait lieu quelques jours plus tard : aux presses, où les cadences ont été accélérées, un régleur a eu un bras coupé.

Les syndicats dénoncent l'offensive de la direction sur les conditions de vie et de travail, contenues dans la note Hanou.

Dernièrement, une lettre confidentielle circulait dans les bureaux de la direction : « Les efforts à réaliser pour augmenter la compétitivité risquent de voir leurs effets gravement compromis si l'on ne parvient pas rapidement à la maîtrise des effectifs nécessaires. Sans qu'il soit question de fermer complètement l'embauche, il est toutefois indispensable de limiter désormais le recrutement à des opérations très sélectives... »

Foullon (Paris 20ème) : une ouvrière mise à pied

Vendredi matin, à l'entreprise Foullon (20ème arrondissement de Paris), une ouvrière arrivant à son poste de travail avec trois minutes de retard sur l'horaire, s'est vue signifier son renvoi de l'usine par la direction et ce, pour toute la matinée dans un premier temps !

Comme par hasard, cette ouvrière est connue pour être une sympathisante de la section syndicale CFDT. De plus, nombre de ses camarades de travail rappelaient hier, qu'elle avait participé activement à la dernière grève d'il y a quatre mois (contre la répression, pour la diminution des cadences de travail et les amendes de toutes sortes). Pour les travailleurs, il ne fait aucun doute qu'avec cette mise à pied, la direction de Foullon entend leur faire payer, en s'attaquant aux militants syndicaux, la grève d'il y a quatre mois. La colère était grande hier chez Foullon. Si la direction ne retire pas sa mise à pied, la riposte ne saurait tarder !

INFORMATIONS GENERALES

Stoprix, Paris 18ème :
agression raciste

Vendredi matin, Abdelaziz, ouvrier immigré au chômage, fait des achats à Stoprix, magasin dans le 18ème arrondissement à Paris, où il habite. A sa sortie, un surveillant l'accuse de «tentative de vol» d'une bouteille de «lotion pour bébé». Abdelaziz exige des explications sur cette accusation gratuite et stupide ; le surveillant l'injurie. L'ouvrier demande alors des excuses mais, fou furieux, le surveillant l'attire vers un réduit où il lui assène un coup de matraque, tandis qu'un chien se jette sur lui et le mord. Bilan de ces violences : une blessure ouverte à la tête pour le travailleur immigré, blessure qui a exigé plusieurs points de suture.

Abdelaziz a décidé de porter plainte, et pour que cessent ces violences racistes permanentes une mobilisation des travailleurs du quartier s'organise.

Violences policières
contre un Algérien

Une escouade de police à la recherche d'un immigré qui avait eu une querelle avec un flic, a fait une «descente» dans un café algérien du quartier de la Goutte d'Or à Paris, et embarqué un secteur algérien qui osait leur répondre. Le 15 septembre, dans la nuit, Ali Dahmane Saïd a ainsi été emmené au commissariat et violemment tabassé. Il a été séquestré plus de 36 heures au commissariat et remis en liberté portant sur le corps de multiples traces de coups. Le constat médical note «Multiples ecchymoses sur le visage et tout le corps». La police prétend que Saïd les aurait menacé d'un couteau, mais le rapport de fouille ne fait même pas état d'un canif.

Barre sur les libertés

Inaugurant le 28^e salon du SICOB (Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureaux), Barre a déclaré qu'il fallait protéger les citoyens contre les atteintes à la liberté que pourrait leur faire subir l'informatique. Il a annoncé le dépôt d'un projet de loi sur cette question à la prochaine session parlementaire. Belles paroles, mais au même moment, les hommes du pouvoir à la télévision censuraient une émission traitant des dangers de l'informatique pour les libertés. Barre parlait sans doute de la liberté de censure.

Pour l'extension
de la carte orange

Le CEDURF (Comité d'étude et de défense des usagers route et fer) proteste, dans une lettre ouverte adressée aux présidents des groupes parlementaires, contre le nouveau refus du gouvernement «de donner aux travailleurs de la grande périphérie (Évreux, Chartres, Orléans, Provins, Melun, Chateau-Thierry, Beauvais, etc.) les mêmes droits qu'aux travailleurs de la Région parisienne», c'est-à-dire la carte orange.

Augmentation
de la redevance
télévision

Le projet de loi de finances 1978 porte le prix de la redevance télé à 176 francs pour les téléviseurs noir et blanc, soit 14 francs d'augmentation et à 264 francs pour les téléviseurs couleur, soit 21 francs d'augmentation. La redevance radio devrait être supprimée en raison de son faible rapport.

Pollution de la
Méditerranée

La pollution de la Méditerranée, selon une étude de l'ONU publiée à Genève, est due en grande partie au Rhône et au Pô qui charrient les rejets des usines installées sur leurs rives.

L'origine sociale
des étudiants

13% des étudiants sont fils d'ouvriers, 44% fils de patrons et de cadres supérieurs. Tels sont les estimations du ministère de l'Éducation sur l'origine sociale des étudiants en 1977.

**ACHETEZ
CHAQUE JOUR
LE QUOTIDIEN
DU PEUPLE
DANS LE MEME
KIOSQUE**

La censure à FR 3

LA BOBINE DE CAZENEUVE

L'émission «L'homme et l'ordinateur» prévue pour passer vendredi soir à FR 3 a été décommandée quelques jours avant. A la place, la direction de FR 3 a fait passer un film sur le Chili. Officiellement l'émission n'a été décommandée que

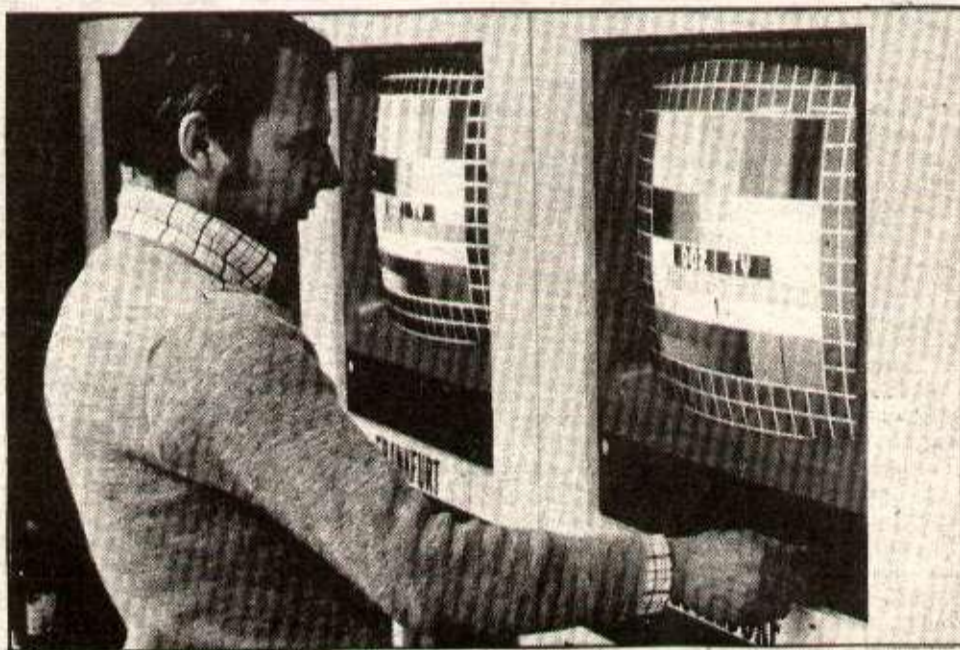
pour des raisons bénignes : montage non terminé. Une affaire banale en somme. Banale oui, si l'on admet que la censure à la télévision est, aux trois chaînes, chose banale.

Au service de presse de FR 3, on déclare que le remplacement de «L'homme et l'ordinateur» par «Ailleurs Chili 1977» au magazine «Vendredi», n'a d'autres raisons que son inachèvement : «Elle a pris du retard au montage... elle passera le 25 novembre, Carole Sandrel termine l'émission», et que cela n'a rien à voir avec la censure. En insistant, on obtient pourtant des explications quelque peu différentes : l'émission telle qu'elle est actuellement ne peut pas être diffusée, «il y aura des modifications de montage».

UNE ÉMISSION
«SCANDALEUSE»...

Finalement, on apprend que Cazeneuve, directeur de FR 3, a déclaré en visionnant les bobines de l'émission qu'il la jugeait «scandaleuse, partielle et partielle». Ce jugement de Cazeneuve, dont on murmure qu'il quitterait FR 3 le 31 décembre pour adhérer officiellement au RPR équivaut à un éloge. L'émission le dérange et si elle le dérange, c'est qu'elle aborde les vrais problèmes et soulève quelques scandales.

Parmi ceux-ci l'affaire du vol du fichier de l'ORTF en 1972, vol à propos duquel avait été prononcé le nom du député RPR Thomasini. Sur ce point, était interviewé le sénateur Diligent,



qui avait présenté un rapport d'information sur la gestion de l'ORTF en 1972. La bobine sur laquelle figurait cette interview a été purement et simplement volée pendant l'absence des auteurs qui ne s'en sont rendus compte qu'en rentrant de vacances. La direction de FR 3 feint de tout ignorer de cette affaire. Cazeneuve ne dit rien.

Mais cette censure ne suffisait pas, ce qui restait de l'émission était encore trop gênant pour la direction de FR 3 qui décidait alors qu'elle n'avait à aucun moment discuté avec ses auteurs, d'imposer dix minutes de coupure, des

modifications de montage, et le déplacement de l'émission. En effet, son passage vendredi aurait coïncidé avec le salon du SICOB (Informatique).

OU PERCUTANTE ?

Carole Sandrel qui a fait l'enquête dans cette émission n'a pas accepté de se plier à cette censure politique. «Il y a une critique de ce fameux projet de loi (la loi de Lecanuet sur les libertés face à l'informatique - NDLR) qui n'est en fait rien du tout, cette critique elle est très bien faite, elle est faite par le Syndicat de la Magistrature, alors ça ne leur plaît pas. On a interviewé un syndicaliste de la Banque qui connaît bien toutes les ficelles et qui nous explique comment les réseaux informatisés bancaires sont prévus, il y a un réseau qui s'appelle SWIST, qui se met en place afin de permettre en dix minutes, s'il le faut, l'évasion des capitaux vers l'étranger. Je comprends très bien ce qui les gêne. A l'origine de l'émission, il y a une grande colère contre le fichier GAMIN (fichier établi par la DDASS sur les enfants dès la naissance pour répertorier tous les «problèmes sociaux» qu'ils posent - NDLR), on a une critique des projets GAMIN et AUDASS par des travailleurs sociaux. Tout ça est très percutant et ça n'a pas plu».

«Je ne cache pas que l'émission est polémique, mais le ministère de l'Intérieur s'est arrangé pour ne pas y participer et les dirigeants de la BNP que nous avions contactés ont d'abord dit oui, puis ensuite non».

CENSURE
PERMANENTE

Carole Sandrel, dont c'est la première émission de télévision, outrée par les pressions répétées de Cazeneuve et par les demandes de coupure, a donc refusé de cautionner une nouvelle mouture de son émission. Patrick Legall, le réalisateur de l'émission se dit d'accord avec les propos de Carole Sandrel mais réagit différemment. Il travaille depuis longtemps à la télévision, il a l'habitude de ce type de censure, «la télévision, dit-il, c'est la censure permanente». Il pense donc qu'il faut se battre pour faire passer le maximum de choses en sachant qu'il y aura des pressions, qu'il faudra modifier certains montages, et faire des concessions... L'émission «Vendredi» est, selon lui, une des émissions où il est possible de faire passer le plus de choses. Il considère que malgré le remodelage auquel il est contraint, son propos est à peu près respecté.

Verra-t-on cette émission, même dans une version expurgée, ce n'est pas certain ; les négociations entre producteurs, réalisateur et directeur de chaîne ne sont pas terminées. Mais une fois de plus, et à «Vendredi», c'est devenu une habitude, on dit que la direction de FR 3 veut avoir la peau de Campana qui dirige ce magazine. Une émission de télévision a été censurée parce qu'elle mettait en cause le gouvernement, l'administration, les banques... Mais, dira Giscard, il n'y a aucune censure à la télévision... seulement de mystérieuses disparitions de bobines.

Serge LIVET

Corse

Que recherche
le pouvoir ?

On s'interroge toujours en Corse sur les motifs précis de l'inculpation de quatre militants autonomistes pour «complot contre l'autorité de l'État». Le vide des dossiers est tel qu'il faut chercher ailleurs que dans l'attentat contre la villa du procureur de Bastia, les raisons de ces inculpations. En inculquant, avec José Stromboni en particulier, des militants autonomistes de la première heure qui ont été souvent à la tête des luttes, mais qui ne cachaient pas leur désaccord avec la tactique de rapprochement avec la gauche de certains courants autonomistes, le pouvoir a-t-il tenté une manœuvre politique ? On peut émettre plusieurs hypothèses qui, peut être, valent toutes

ensemble. Le gouvernement veut, avant la visite de Giscard dans l'île, visite non encore programmée, donner un avertissement aux autonomistes et marquer sa fermeté. Ou bien tente-t-il de déclencher des troubles en Corse dans la perspective des législatives pour apparaître comme le seul garant de l'ordre. Ou, en frappant ceux qui, contrairement à l'UPC de Siméoni, refusent de jouer le jeu électoraliste, veut-il les isoler et diviser le courant autonomiste ?

Deux des autres inculpés : Stromboni et Nicolai, restent incarcérés, Acquaviva et Sarochi ont été libérés et ils ont regagné la Corse où ils sont sous contrôle judiciaire.

INFORMATIONS GENERALES

La décision de Carter sur Concorde

UN OUI QUI RESSEMBLE A UN NON

● Jimmy Carter a dit oui à Concorde, ce vendredi, mais son oui est une forme à peine déguisée de non et une nouvelle réponse dilatoire qui compromet une carrière commerciale déjà fortement compromise.

A condition que les autorités locales ne s'y opposent pas, Concorde pourra atterrir dans 13 grandes villes américaines, en plus de Washington. Mais cette décision ne vaut que pour les 16 premiers appareils. En effet, l'enquête américaine a conclu que le niveau sonore des moteurs de Concorde était supérieur aux normes en vigueur. Au delà du seizième appareil, les exemplaires qui seront éventuellement construits ne pourront atterrir que s'ils respectent la réglementation anti-bruit.

Il reste pour Concorde à obtenir effectivement le feu vert des autorités locales, ce qui est encore loin d'être le cas de certaines d'entre elles. Mais surtout,

New-York qui seul intéresse Air France et British Airways, reste interdit : il faut encore attendre la décision de la cour d'appel fédérale de l'État de New-York. L'autorisation d'atterrir à New-York est indispensable à la rentabilisation de la ligne avec les USA, en effet, c'est la ligne la plus fréquentée et d'autre part, de Paris ou de Londres, Concorde ne peut guère, sans escale, voler plus loin.

Cette décision a fait déclarer à Cavallé, secrétaire d'État aux Transports : «le gouvernement regrette que, en dépit des résultats déjà enregistrés le gouvernement américain n'ait pas cru devoir donner à sa décision le caractère définitif que nous étions en

droit d'attendre... Cette restriction est inadmissible. Elle est très grave car elle met en jeu l'avenir du programme».

Sans vraiment dire non, les USA continuent donc de contrecarrer la carrière commerciale du Concorde. Or une décision devra être prochainement prise sur la poursuite ou non de la construction de nouveaux Concorde après l'achèvement des seize premiers. L'actuelle décision US équivaut si elle est maintenue, à l'arrêt de la construction et au démantèlement des équipes et des chaînes de montage : à moins que Carter ne fasse des offres de collaboration franco-anglo-américaine pour la construction d'un super-Concorde exploité en commun, ce qui permettrait aux USA de faire un retour en force sur le marché de l'aviation civile supersonique.

Selon un rapport de l'inspection des impôts

GRAVIERS ALSACIENS : DE L'OR POUR LES SOCIÉTÉS ALLEMANDES

● L'inspection des impôts n'a pas mâché ses mots pour qualifier l'exploitation des gravières alsaciennes par des sociétés allemandes. Un rapport de la direction régionale des impôts parle en effet d'exploitation de type colonial. C'est probablement la première fois que cette administration s'émeut du «colonialisme» mais cette fois il est à ses dépens, ce qui explique sa colère.

On lit dans le rapport en question : «Les Allemands font des trous de gruyère en Alsace pour ne pas en faire chez eux. Ils exploitent le gravier alsacien à bas prix pour conserver intactes leurs réserves. Plus tard ils exporteront leur gravier en Alsace à prix élevé. En définitive ils pratiquent en Alsace la politique des pays développés à l'époque coloniale. L'emprise des sociétés allemandes sur le sol alsacien est péniblement ressentie par une population qui se rend compte que finalement, s'ils n'ont pas eu l'Alsace et la Lorraine, actuellement ils s'en servent allégrement».

Le préfet de région a plutôt mal pris ce rapport qu'il déclare outrancier. Pourtant, la situation décrite correspond assez bien à ce qui se passe effectivement.

UN GISEMENT DE GRAVIERS

Il y a en Alsace un très important gisement de gravières d'exploitation facile s'étendant du Sud au Nord sur une largeur de 15 km de part et d'autre du Rhin et qui atteint par endroits

200 M de profondeur. Au total, on peut estimer ce gisement à 200 milliards de mètres cubes : 1 700 gravières sont ouvertes dont 300 sont actuellement en exploitation, la production annuelle est de 28,5 millions de tonnes de gravières dont les deux tiers sont exportés en RFA. L'exploitation des gravières alsaciens est presque totalement passée sous le contrôle des sociétés allemandes qui ont acquis un nombre important de terrains. Les Alsaciens fournissent les manœuvres et les OS, tandis que les cadres et les techniciens de ces sociétés sont allemands. Mais ce qui provoque la colère de l'Administration des impôts, c'est que les sociétés allemandes ne paient pas d'impôts. Elles s'arrangent en effet pour que leur exploitation soit tout juste en équilibre, de plus comme elles exportent presque toute leur production elles récupèrent la TVA et n'ont pas de taxe sur le chiffre d'affaires à payer. Enfin, ces entreprises ne font rentrer aucune devise, car elles utilisent du matériel étranger dont la réparation et l'entretien sont effectués en Allemagne. Le

gravier, traité et conditionné en Allemagne revient en partie en Alsace, à prix fort.

LES CAPITALISTES ALSACIENS VEULENT LEUR PART DU PACTOLE

Le dépit du conseil régional alsacien de voir des sociétés allemandes s'emparer des gravières alsaciennes et faire la loi sur le marché en pratiquant le dumping, est grand. Il devrait se réunir prochainement pour tenter de tirer profit de l'existence de ces gravières et aider des capitalistes français à concurrencer les sociétés allemandes.

Un schéma directeur des gravières est à l'étude. Il vise à limiter les atteintes à l'environnement en empêchant l'ouverture de gravières sauvages, et à bloquer l'exportation à son niveau actuel. Il se pose également le problème de la remise en état des gravières abandonnées dont les cratères défigurent la région. Mais on risque d'en rester au stade des vœux pieux car la rentabilité des gravières qui sera encore accrue par la construction du canal Rhin, Rhône à grand gabarit, s'oppose en toute logique capitaliste à une réglementation de leur exploitation. Le fisc se contentera probablement de prélever sa dime sur le gravier exporté.

Au conseil municipal de Thionville

LES ABSENTS PRÉSENTS

Le 22 septembre, pour la deuxième fois depuis le début de l'affaire Pariset, les cinq adjoints du PS n'ont pas participé à la réunion hebdomadaire du bureau municipal regroupant les adjoints. Le bureau s'est donc tenu avec les cinq représentants du PCF dont le maire Paul Souffrin et... Guy Henri Kleiner adjoint MRG qui s'était déclaré solidaire des socialistes et avait quitté à leur suite la réunion du conseil municipal du 15 dernier. Ce retour est peut être dû au fait qu'on s'interroge toujours sur la question qu'il avait posée à Jucquin membre du bureau politique du PCF, lors d'un débat à Thionville pendant la campagne des municipales : «Est-ce moi qui ait changé ou est-ce le PCF ? Car je me retrouve à 95 % dans ce que dit monsieur Jucquin».

Si M. Kleiner se retrouve dans les propositions du

PCF il n'en est pas de même des travailleurs de la région qui doutent et s'interrogent de plus en plus sur les propositions du PCF. A tel point que, le 21 septembre, la manifestation organisée à Thionville dans le cadre de la marche contre le chômage par le MJCF ressemblait plus à une visite guidée d'un groupe de copains qu'à une manifestation : en effet, devant les soixante sept JC qui continuent le marché, on pouvait voir quelques membres et sympathisants du PCF et à leur tête, cinq ou six élus PCF ; de travailleurs point. Hier, Souffrin le maire PCF de Thionville, a rencontré pendant plus d'une heure les délégués du PS. A l'issue de cet entretien, il a déclaré : «les socialistes sont toujours membres à part entière du conseil municipal. Aujourd'hui leurs adjoints ne sont pas absents, ils sont excusés». Evidemment si les élus socialistes

ne sont pas «absents», ça change tout car à propos d'une absence prolongée de leur part, le secrétaire fédéral du PCF avait déclaré le 16 septembre à Thionville «au cas où ils délaisseraient trop longtemps leurs responsabilités, nous serions obligés de procéder à une nouvelle répartition des tâches. Cette menace n'aura aucune influence sur l'attitude responsables que nous devons prendre», déclaraient les porte-parole du PS. Peut-être, mais jusqu'à présent, ils n'ont pas défini leur position, semblant la réserver ; à vrai dire, ils ne parviennent pas, de leur propre aveu, à se mettre d'accord. Pour le moment, les polémiques et ruptures répétées au niveau national entre les deux partis, ne peuvent que les encourager à faire traîner les choses.

Correspondant Thionville

La querelle de la gauche à General Motors (Strasbourg)

Le doute gagne les militants du PCF. Les péripéties autour de la réactualisation du programme commun et l'appel «pathétique» lancé par Georges Marchais jeudi soir à la télé, illustrent la faiblesse stratégique de ce parti face au PS et au MRG. Marchais l'a reconnu : le PCF n'a pas de stratégie de rechange. Or, le PS en a une : l'alliance avec Giscard. Cette faiblesse stratégique commence à être bien sentie par les militants du PCF, en particulier à la Général Motors de Strasbourg. Auparavant, ils ne doutaient pas, lorsqu'on les interrogeait sur les concessions déjà faites pour réaliser l'accord avec le PS, ils disaient : «quand nous serons au pouvoir, nous aurons les moyens de faire sauter le verrou socialiste». Aujourd'hui, face à l'intransigeance du PCF, qui revient même sur ce qui a été acquis, ces militants s'aperçoivent qu'ils n'ont pas de gros moyens pour obliger le PS à d'importantes concessions, et surtout que le demandeur, le quémandeur devrait-on dire, n'est plus le PS mais le PCF. Certains le disent eux-mêmes, «que faire maintenant ?». Cette question des moyens pour contraindre le PS à des reculs significatifs est importante : car c'est avec des

arguments de ce type que Georges Marchais a fait avaler pas mal de pilules aux militants du PCF. Au-delà même des reculs importants du PCF, sur certaines exigences irréductibles il y a quelques jours, c'est le problème de la stratégie d'ensemble du PCF, et du rapport de force avec le PS qui crée des doutes chez les militants révisionnistes que nous avons rencontrés. La déception est à la mesure des espoirs suscités par le programme commun. «15 ans de vie militante qui risquent d'être foutus en l'air. Tout cela à cause du PS et de la droite». Cette explication, qui ne met pas en évidence clairement la responsabilité de la ligne révisionniste, n'en constitue pas moins pour les militants révolutionnaires un point d'appui important pour amener les militants du PCF à interroger leurs propres dirigeants sur la stratégie qu'ils ont développée, et à ne pas se contenter de rejeter la responsabilité sur la droite et le PS. En tout état de cause, ces militants que nous avons rencontrés, connaissent que la crédibilité du programme commun en prend un sacré coup.

Corr. General Motors Strasbourg

Chirac, l'apprenti économiste

Jacques Chirac devait fêter l'anniversaire du plan Barre à sa manière : s'improvisant économiste pour l'occasion, il faisait jeudi 22 septembre, un discours devant l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF).

Tirant un bilan peu brillant de la situation actuelle, il note : «La situation économique reste préoccupante malgré les efforts déployés par le gouvernement». Il proposera sa vision des choses : «La seule chose qui soit maintenant importante est ce qui se passera après les élections. Il faut remettre en vigueur une vraie planification, car on assiste actuellement à une démission lente mais sûre du politique. Notre économie est en ce moment ultra-dirigiste, mais n'est pas dirigée. On ne sait pas les directions qu'il faut prendre, les sacrifices qu'il faut faire.» En grand visionnaire, il explique aux journalistes présents les «mesures» qu'il fallait prendre face au chômage : «Le chômage reste, pour le capitalisme libéral, un élément essentiel de régulation conjoncturelle, un moyen de rééquilibrer l'économie. Or cela n'est plus supportable ! Le reste à l'avenant ! Une démonstration qui n'est pas en tout cas convaincante.

POLITIQUE

NATIONALISATIONS : DE 729 A 227

Le 17 mai, lors de la première réunion du sommet de la gauche pour la renégociation du programme commun, la confrontation des points de vue du PS, des MRG avec le PCF a fait apparaître que la mise au point

Pour le PS la position est la suivante : nationalisation des holding (voir encadré) des 9 groupes inscrits au programme de 72, prise de participation majoritaire dans la sidérurgie et le pétrole. Pas questions de nationaliser les filiales des 9 groupes. Deux arguments sont avancés par le PS.

— cela coûtera moins cher aux contribuables puisqu'il y aura moins de capital à indemniser.

— cela suffit pour orienter l'activité économique dans les secteurs d'activité de ces 9 groupes comme dans ceux où des prises de participations majoritaires auraient lieu.

Pour le PCF, il faut au contraire nationaliser toutes les filiales contrôlées majoritairement par les groupes à nationaliser. D'autre part il demande que dans la sidérurgie, le pétrole, l'automobile la nationalisation soit réalisée et non de simples prises de participation. Présentant le

recours à la nationalisation comme la condition fondamentale de l'application du programme commun le PCF fait de la question du champ des nationalisations la pierre de touche de la renégociation.

L'ENJEU : LE FONCTIONNEMENT INTERNE DES ENTREPRISES

Mais ce n'est pas dans l'échange d'argument entre le PC et le PS sur les justifications économiques des nationalisations que réside en fait le véritable affrontement entre ces deux factions de la gauche. En effet, au strict point de vue économique, le contrôle majoritaire par l'État peut permettre à celui-ci — s'il le désire — de diriger la politique économique des entreprises concernées ; d'autant plus que la nationalisation de l'ensemble du secteur bancaire et financier est contenue dans le programme com-

d'une nouvelle version ne sera pas facile. Parmi les pierres d'achoppement : la question du champ et de la nature des nationalisations.

mun et acceptée par les différents partenaires.

En réalité ce qui est en jeu dans ce débat sur les filiales et la prise de participation c'est la structure interne de fonctionnement des entreprises sous contrôle de l'État. Pour le PS, il ne s'agit pas de la transformer alors que pour le PCF la mise en place d'un nouveau personnel de direction et d'encadrement, issu autant que possible de ses rangs, est l'objectif central de sa politique.

Depuis le 17 mai les propositions du PS et du PCF se sont rapprochées. Au départ le PCF réclamait la nationalisation de 1 450 entreprises pour les 15 groupes nationalisables. Par la suite il a avancé le nombre de 1 008 correspondant aux 9 groupes nationalisables cités par le programme commun de 1972. Enfin le 20 septembre il réduisait ce nombre à 729 en abandonnant la na-

tionalisation de filiales dont le contrôle majoritaire serait obtenu grâce aux participations du secteur bancaire dans ces filiales.

De son côté le PS, après avoir longtemps refusé toute précision sur la liste des entreprises à nationaliser a assoupli sa position. Il accepte la nationalisation d'un certain nombre de filiales ; en principes celles où le contrôle de la société même dépasse 98 % plus quelques filiales où le contrôle est plus faible mais qui aurait un « caractère stratégique ». Lors de la séance de jeudi soir le PS aurait ainsi présenté une liste de 227 sociétés à nationaliser. Dans cette liste, qui n'a pas encore été rendue publique dans son intégralité, figureraient toutes les sociétés que citait Marchais dans sa réponse du 22 août au journaliste R. Priouret : Dassault, Thomson CSF, CIT-Alcatel, Roussel Uclaf et CIL - Honeywell-Bull.

Si l'écart entre 227 et 729 sociétés nationalisables selon les propositions respectives du PS et du PCF est très important du point de vue du nombre, il l'est moins au niveau du poids économique puisque la plupart des grandes sociétés des 9 groupes sont contenues dans les 227. Il semble qu'en terme de nombre de salariés concernés le rapport entre les 2 propositions est de 3 à 4 environ.

Alors que signifie le durcissement du PCF de jeudi soir ? Est-ce parce que le PCF estime qu'avec la proposition du PS le « seuil de nationalisations » n'est pas atteint ? Ou bien le débat sur le nombre d'entreprises à nationaliser ne cache-t-il pas la différence fondamentale qu'aucune négociation ne peut réduire, entre l'usage que le PS et le PCF entendent faire des nationalisations ?

Michel FLORAC

Contrôle majoritaire, contrôle minoritaire

Pour analyser qui exerce le pouvoir dans une entreprise ou dans un groupe il faut avant tout connaître la répartition du capital de cette société : selon la part d'actions détenues par des personnes ou des groupes, le type de contrôle prendra des formes différentes.

Il est majoritaire dans le cas où l'actionnaire le plus important détient plus de la moitié des actions. Deux cas de figure sont possibles : aucun autre actionnaire ne dispose de ce qu'on appelle la minorité de blocage (plus de 33% des actions à 50%), alors le contrôle est total pour le premier actionnaire ou bien un autre groupe ou actionnaire possède cette minorité de blocage ce qui lui permet de s'opposer aux décisions les plus importantes par exemple les fusions, concentrations...

Le contrôle est minoritaire si personne ne contrôle plus de 50 % des actions : il peut y avoir alors association de 2 ou 3 actionnaires pour contrôler la société. C'est par exemple le cas des champagnes Taitinger : la famille Taitinger détient 47% des actions et la famille Blondeau 12%. À eux deux, ils contrôlent la société. Bien souvent un groupe d'actionnaires exerce une influence prépondérante avec un petit paquet d'actions, les autres étant trop dispersées pour remettre en cause cette influence (par exemple la compagnie financière de Suez contrôlée SGPM avec environ 15% des actions). Ou encore un accord tacite existe entre de nombreux actionnaires chacun ne possédant qu'une petite minorité d'actions (cas de la famille de Wendel).

Groupes, filiales, holdings

Ici intervient la notion de groupe : c'est l'ensemble formé par une société mère (appelée holding du groupe, de l'anglais hold signifiant détenir) et les sociétés placées sous son contrôle et nommées filiales. La société mère est donc avant tout un centre de décisions

financières alors que les filiales sont bien souvent des sociétés industrielles d'exploitation. Par exemple IMETAL, société financière est le holding du groupe Rotschild dont les filiales comme Pennaroya, le Nickel, Mokta produisent des métaux non ferreux.

PS-PC : BATAILLE ÉFFRÉNÉE POUR LA DIRECTION DES FUTURES ENTREPRISES NATIONALES

À L'un des enjeux de la difficile renégociation du Programme commun concerne le mode de désignation des présidents des conseils d'administration des futures entreprises nationalisées. Si ce point n'est que relativement peu mis en valeur dans le brouhaha des affrontements internes de la gauche, il n'en demeure pas moins l'une des pierres de touche de cette renégociation. On peut penser, en effet, que les entreprises nationales, si la gauche passait, prendraient dans l'économie française un poids considérable. C'est dans cette mesure que chacun des protagonistes défend sa conception propre concernant les modalités de telles élections.

Comme nous l'avions montré dans une série d'articles (en mai) sur les nationalisations prévues par les formations de gauche, le PCF voudrait voir les présidents des conseils d'administration des entreprises investis d'un pouvoir important, élus par les conseils d'administration, alors que le PS souhaiterait que les présidents en question soient nommés par le gouvernement. Les raisons de ces divergences ne sont pas futiles ; elles proviennent de la divergence profonde de leurs projets politiques. Le PCF, dans sa stratégie, compte coloniser l'essentiel de l'appareil d'État et de l'économie soit directement, soit en s'appuyant sur des couches directement intéressées par le projet de capitalisme d'État qui serait mis en œuvre progressivement. La direction des entreprises nationales constitue un maillon indispensable de ce projet. Pour le PCF, il faut donc, dès la phase intermédiaire

qu'est le programme commun, s'assurer cette position. Pour cela, il compte s'appuyer sur ce qui fait sa spécificité et sa force vis-à-vis du PS : il tient actuellement sans partage la direction nationale de la CGT, ainsi que celle d'autres organisations de masse. Dans le cadre de son projet un poids important lui est donc assuré dans les comités d'entreprises, ainsi que dans pas mal de collectivités locales. Or, le conseil d'administration se compose pour un tiers de représentants du gouvernement, et pour les deux autres tiers, de « représentants du personnel », et des collectivités locales, donc, pour une bonne part, de membres du PCF ou de gens influencés par lui ; le système d'élection que le PCF préconise lui donnerait des chances certaines d'avoir nombre de présidents élus parmi eux.

À l'inverse, le PS ne possède toujours pas, malgré ses efforts une influence très solide dans les entreprises ; et sa ten-

tative de main-mise sur la CFDT s'est heurtée à une importante résistance dans la confédération. Par contre, sa position électorale dominante dans l'union de la gauche lui donnera plus de poids dans un éventuel gouvernement PCF-PS. Influence renforcée par la probabilité plus grande d'une adhésion, ou d'un soutien au PS (plutôt qu'au PCF) du corps de hauts-fonctionnaires actuellement en place et qui ne manqueront pas de rester avec un gouvernement de gauche. Tous ces facteurs réunis laissent penser au PS qu'il sera mieux représenté que son rival dans les instances gouvernementales et par conséquent dans le tiers qui lui est réservé au sein du conseil d'administration. D'où la position du PS dans l'actuelle négociation.

L'enjeu est donc particulièrement important pour chacun des deux protagonistes : pour le PCF, il s'agit d'un maillon important dans son projet, maillon qu'il s'agit d'imposer ; pour le PS, outre le fait de s'assurer pour lui-même des positions de force à la tête des entreprises nationales, il doit également donner à une partie encore réticente de la bourgeoisie, des garanties qu'il constitue un rempart solide vis-à-vis des menées du PCF.

Olivier LUSSAC

Ils ont dit

ROCARD (PS) 25 AOÛT 1977

A travers le débat sur les formes de nationalisations et celui sur les filiales, semble se profiler une autre question. Que veut véritablement la gauche : prendre le pouvoir ou s'assurer la propriété sans partage des bâtiments, terrains, machines et camions concernés ? Si, comme le pensent les socialistes, c'est bien le pouvoir que l'on veut, alors il suffit de le prendre là où il est, c'est à dire au sommet, au coût minimal.

COLPIN (PCF) 27 AOÛT 1977

« Notre but n'est pas de boursicoter avec un gros portefeuille d'actions d'État, mais de promouvoir un nouveau type de croissance, de développer les productions-clés de notre économie, sur la base d'un secteur public élargi, solide, modernisé... On ne peut donc se contenter de mettre la main sur le capital financier. Enfin, et ce n'est pas le moins important, la gestion démocratique serait beaucoup plus difficile à mettre en œuvre dans une société où subsisteraient des capitaux privés... »

Principales sociétés dont la nationalisation est réclamée par le PCF et absente des propositions du PS le 23 septembre

Groupe	filiale	effectifs	actifs nets millions de francs
Thomson-Brandt	Cie des lampes	6 150	184
CGE	CGE Alsthom	14 600	167
CGE	SAFT	4 100	136
CGE	Cie européenne d'accumulateur	4 900	260
CGE	CIPEL	1 700	28
SGPM	Cellulose	2 300	339
(Saint-Gobain)	de pin		
Rhône-Poulenc	Naphtachimie		
R.P.	Bellon	1 800	130

Sociétés pour lesquelles le PS se déclare prêt à accepter

Thomson-Brandt	Cie de radiologie	8 900	186
R.P.	Mérieux	1 900	228

programme commun LES ILLUSIONS A RUDE EPREUVE

Suite de la Une

Le PCF, ces dernières semaines, avait tenté de faire croire que son premier souci était d'améliorer les conditions de vie des masses : ses dirigeants ne manquaient pas une occasion d'insister sur l'augmentation du SMIC, sur le resserrement de la hiérarchie des salaires, sur la revalorisation des allocations familiales. Jeudi soir, à la télévision, Marchais a montré d'un seul coup ce que valaient toutes ces déclarations : pourvu qu'il obtienne satisfaction sur les nationalisations, il était prêt, a-t-il bien précisé, à faire des concessions sur tout le reste... Désormais, on sait à quoi s'en tenir : ce qui compte avant tout, pour ce parti c'est l'extension de ses propres pouvoirs dans un secteur d'Etat le plus large possible, où ses permanents politiques et certains cadres des entreprises se substitueraient au patronat actuel.

Déjà, depuis quelques temps, de nombreux travailleurs s'interrogeaient sur la société que projetait le programme commun, ils n'y reconnaissaient pas leur aspiration à en finir vraiment avec l'exploitation, à prendre eux-mêmes en mains les affaires, à diriger la société. Les partis de l'union de la gauche, cependant, pouvaient encore sembler avoir pour eux une certaine crédibilité : n'étaient-ils pas en mesure de parvenir assez rapidement au gouvernement par la voie des élections ? Une fois en place ne pouvait-on pas espérer qu'il serait plus facile de leur imposer un certain nombre de concessions qu'à l'équipe bourgeoise actuelle ?

Aujourd'hui, non seulement les deux projets capitalistes différents du PS et du PCF sont mis à nu par leur polémique, mais

leur incompatibilité apparaît au grand jour : il ne peut y avoir de base solide, de fondement durable, pour un pouvoir fondé sur leur alliance. L'union de la gauche (si on peut encore employer cette expression) n'a même plus la fausse apparence d'un moindre mal dont on pourrait se contenter en attendant des conditions plus favorables pour s'engager dans une voie révolutionnaire. N'y en a-t-il pas assez de voir tour à tour les chefs des partis de gauche tenter le plus spectaculairement possible de réduire les masses au rôle d'auxiliaires des querelles auxquelles ils se livrent, pour des intérêts qui ne sont pas les leurs ? N'y en a-t-il pas assez de voir Georges Ségué tenter d'engager le poids de la CGT derrière les manœuvres du PCF, comme il n'a cessé de le faire ces derniers jours ? Les cellules du PCF qui défilent sous le si-

gle du syndicat au siège du PS donnent un avant-goût de la manière dont ce parti envisage d'utiliser demain, dans le cadre d'un éventuel gouvernement de gauche, la CGT comme moyen de pression pour ses objectifs.

La querelle à laquelle se livrent aujourd'hui publiquement les deux partenaires de la gauche aura au moins ce mérite : elle vient souligner l'urgence que la classe ouvrière dégage elle-même son propre projet révolutionnaire et, en prenant elle-même en mains la réalisation. C'est sur cette base seulement, en rejetant tous les projets capitalistes quels que soient leur déguisement, que pourra se réaliser une véritable unité : celle de notre classe, celle de notre peuple, luttant pour l'avènement en France d'une véritable société socialiste.

Jean LERMET

Lecanuët attentif

Alors que les principaux leaders de la majorité restaient sans voix devant les dernières péripéties de la gauche, Lecanuët, pour sa part, devait déclarer : «Le temps des grandes illusions est terminé. M. Mitterrand a fait rêver pendant des années le PS et beaucoup de Français en faisant croire que l'union avec les communistes était possible et qu'un gouvernement démocratique pouvait se constituer avec les communistes. C'est cette énorme illusion que nous avons toujours dénoncée et qui semble enfin se dissiper. Les socialistes redécouvrent ce qu'ils n'auraient jamais dû oublier : leur socialisme n'est pas du côté des communistes, mais du côté de la démocratie sociale. Une grande évolution se fait ; il y aura, tôt ou tard, des reclassements politiques et la majorité elle-même doit y être attentive».

Délégations

Pour mettre un peu plus de poids dans la balance et réaffirmer qu'il est le représentant des travailleurs, le PCF, par direction CGT interposée, avait délégué vendredi devant le siège du PS, des travailleurs dûment encadrés depuis leur usine de Montreuil ou de Drancy, de la Thomson ou de Grandin. Se déclarant «légitimement inquiets et préoccupés» du sort des filiales de leurs groupes, qui pourraient bien n'être pas nationalisées, ils tenaient des discours si conformes à ceux, officiels, du PCF que cela rendait fort douteuse la spontanéité de leur démarche.

Ils ont été reçus au palais Bourbon par un Claude Estier hautain et courroucé. Il est vrai qu'il est assez désagréable de quitter des négociations pour les retrouver telles quelles chez soi...

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

AU PARTI SOCIALISTE : LA DISCRÉTION ÉTRANGE DU COURANT «CERES»

Ce n'est pourtant pas faute, dans le passé, d'avoir multiplié les critiques publiques sur l'orientation du PS : au début de l'été encore, après le Congrès de Nantes, Chevènement polémiquait dans le *Nouvel Observateur* sur la ligne «portugaise» qu'il voyait se développer au PS : il dénonçait ainsi les tentations qui existaient selon lui à la direction du PS de gouverner sans le PCF, à la manière dont le socialiste Soares le fait au Portugal.

UN COUP D'ÉTAT MANQUÉ ?

Selon les informations parues au lendemain du dernier comité directeur, un éclat s'était pourtant produit : Chevènement et Motchane, deux des «leaders historiques» de la tendance, avaient claqué la porte à l'issue d'attaques directes de Mitterrand contre leurs thèses. Cependant, les autres membres du CERES présents à la réunion gardaient leur place, ne suivant pas le mouvement de ces deux dirigeants. Et, très rapidement, Chevènement faisait savoir qu'il était regrettable qu'une information sur les

• Quelques mois après son congrès, qui avait vu la tendance «majoritaire» écarté de la direction la minorité CERES du parti, plus favorable aux thèses du PCF, le PS se trouve confronté aux remous que pourraient susciter dans ses rangs les difficultés de l'Union de la gauche. Chose curieuse, c'est au

divergences internes ait filtré. Ainsi se posait la question : le CERES aurait-il des difficultés internes ?

Cette hypothèse était renforcée par le remplacement, au sein de la délégation socialiste à la négociation du programme commun, de Chevènement par Georges Sarre, autre «dirigeant historique», et candidat en mars dernier à la mairie de Paris. Le même jour, paraissait dans *Le Monde* un article du même Sarre : «Les natio-

nalizations contre le collectivisme». On pouvait y lire notamment : «Ce n'est pas sur quelques nationalisations de plus ou de moins que se joueront l'orientation et finalement le sort de ce que la gauche va entreprendre en 78». Ce n'était pas exactement le son de cloche que rendait le discours de Chevènement au Congrès de Nantes, où il s'était évertué à souligner la nécessité de nationalisations supplémentaires par rapport à 1972.

moment où cette alliance, dont ils avaient toujours voulu apparaître comme les champions au sein du PS, connaît des difficultés, que les leaders du CERES se font très discrets sur la politique menée par la majorité de leur parti.

LES PRESSIONS DE LA «MAJORITÉ»

En fin de compte, il y aurait bien, au sein même du CERES, d'importantes hésitations sur la voie à suivre. La pression se fait forte au sein du PS, de la part de la majorité, et Mitterrand, au dernier comité directeur, aurait menacé à mots plus ou moins couverts d'enlever aux candidats du CERES des postes de députés qu'ils comptent briguer en 1978 ; le processus de désignation des candidats

devrait en effet s'achever à la fin du mois au parti socialiste. Dans ces conditions, une certaine «autonomie» de la position de Georges Sarre au sein du CERES pourrait se faire jour : il se trouve en effet à la tête de la plus importante fédération dirigée par le CERES : celle de Paris. Or, la majorité CERES, maintenue d'une voix seulement à Paris lors de la préparation du précédent Congrès, n'existerait plus aujourd'hui ; lors de la préparation du congrès fé-

déral qui doit se tenir prochainement, Sarre aurait donc dû accepter d'éviter le débat politique avec la tendance majoritaire, en mettant au contraire l'accent sur un «plan d'action fédéral». Si cette tendance au compromis du CERES parisien devait se confirmer, il serait difficile à l'ensemble du «courant» de ne pas en tenir compte.

VERS DES CHOIX DIFFICILES

Finalement, le CERES risque fort, dans la nouvelle situation politique, de voir toute l'ambiguïté de sa démarche politique mise à jour ; défendre les positions les plus proches de celles du PCF au sein du PS, à l'heure où Mitterrand et Marchais s'affrontent ouvertement, devient une gageure difficile à tenir. Entre la solidarité de parti et la solidarité de courant, des choix pénibles pourraient se présenter. Les prochaines semaines verront peut-être une assemblée générale du «courant» trancher entre ceux qui penchent plus vers le compromis avec la «majorité» du PS, et ceux qui souhaitent voir le CERES se tenir plus nettement sur ses positions traditionnelles.

Jean LERMET

Le Salon de l'Auto dans «France-Soir»

Après l'échec la nuit dernière du Sommet de la gauche, le leader communiste lance à Mitterrand l'invitation de participer avec lui à un débat télévisé

MARCHAIS ACCABLE LES SOCIALISTES

Il dresse le catalogue des dosserets sur les nationalisations : le SMIC, la hiérarchie des salaires, l'impôt sur le capital la Défense nationale et affirme : «Le P.S. a changé»

Le JARDIN

DINER-SPECTACLE

Le Salon de l'Auto dans «France-Soir»

Beregovoy, le socialiste, qui a participé à la préparation du sommet de la gauche, a eu ce matin des paroles très dures pour ses partenaires communistes

APRES L'ECHEC LE P.S. ACCUSE

«Le P.C. était décidé à refuser tout examen de nos propositions. Au moment où nous les présentions la "Unité" de "l'Humanité" était déjà composée»

Le Salon de l'Auto dans «France-Soir»

Après l'échec la nuit dernière du Sommet de la gauche, le leader communiste lance à Mitterrand l'invitation de participer avec lui à un débat télévisé

MARCHAIS ACCABLE LES SOCIALISTES

Il dresse le catalogue des dosserets sur les nationalisations : le SMIC, la hiérarchie des salaires, l'impôt sur le capital la Défense nationale et affirme : «Le P.S. a changé»

Pour une fois, les deux titres de France-Soir étaient exacts !

INTERNATIONAL

ONU : Réunion de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'ONU se réunira le 26 septembre prochain, pour discuter de plusieurs questions (126) proposées par les différents États. Deux membres nouveaux ont été accueillis : il s'agit du Vietnam, que les États-Unis voulaient interdire pendant deux ans, et de Djibouti.

Le droit de vote sera interdit au Cambodge, sous le prétexte de cotisations non payées, entre 1970 et 75, par le gouvernement fantôme de Lon Nol. Le Cambodge refuse de payer ces dettes.

Parmi les questions principales qui seront débattues à cette session de l'ONU, figure la question de la Palestine, et les mesures prises par les sionistes en Cisjordanie, à Gaza, au Sinaï et au Golan (colonisations, déportations...). Deux des sujets qui seront discutés ont fait l'objet d'un vote : la question de Timor que l'Indonésie, pays occupant, a rejetée, et la question de Mayotte, colonie française, ille séparée arbitrairement des Comores par le colonialisme français. Cette question a été rejetée par la France seule, et il y a eu 5 abstentions, dont les États-Unis et l'Angleterre. Le débat sur la Namibie est déclaré prioritaire.

La lutte pour un nouvel ordre économique est aussi à l'ordre du jour, après l'échec de la réunion de la commission spéciale chargée d'étudier cette question.

L'OLP : «Nous espérons que la France aidera les Palestiniens»

Au cours d'une conférence de presse dans le cadre d'un colloque organisé par l'Association de solidarité franco-arabe, Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP a déclaré : «Nous espérons que la France sera plus active pour aider les Palestiniens» et que l'Europe «peut encore jouer un rôle décisif dans la solution du conflit (du Proche-Orient) car elle est l'avant-garde du monde occidental et elle peut faire pression sur les États-Unis pour qu'ils cessent d'appuyer Israël et de lui fournir des armes».

D'autre part, en Palestine, le groupe fanatique Gosh Aymonim se prépare à implanter 11 nouvelles colonies en Cisjordanie. Ce groupe a reçu par Bégin, premier ministre sioniste qui leur a dit qu'il comprenait bien leurs motivations et qu'il se «prépare à adresser un message au président Carter à ce sujet, afin que le président des États-Unis ne soit pas pris de court et ne se plaigne pas de ne pas avoir été prévenu» rapporte un journal sioniste.

Appel du chef sioux Bad Wound aux citoyens de toutes les nations d'Europe de l'Ouest

(...) «Nos envoyés vous diront en détail non seulement les horreurs auxquelles nous sommes soumis continuellement, mais aussi notre inquiétude devant l'exploitation et la destruction insensée des ressources de la nature. En ce moment même, nos frères des régions du Nord se plaignent amèrement car on ne peut plus pêcher de poissons qui n'aient été contaminés par le mercure issu de l'industrie américaine. (...)

(...) Le nouveau gouvernement s'est lancé dans une politique qui voudrait faire croire aux peuples du monde qu'il n'y a pas de problème indien aux États-Unis. L'hypocrisie du gouvernement américain sera dénoncée à Genève pour que toutes les nations jugent par elles-mêmes. Cette dénonciation vient bien tard, mais enfin nous allons avoir l'occasion de nous faire entendre au tribunal de l'opinion mondiale, et il sera intéressant de voir ce que sera la réponse du monde.

Nous voulons la liberté et notre indépendance vis-à-vis des États-Unis et tout autre gouvernement. Nous ne souhaitons nous aligner derrière quiconque. La doctrine centrale qui fonde notre vie c'est le respect de la vision des autres : nous demandons ce même respect en retour.

Ce n'est pas en quelques années qu'on efface 400 ans d'injustice, car il y a beaucoup à faire pour informer les peuples sur notre situation de colonisés.

Bologne

40 000 PERSONNES AU COLLOQUE CONTRE LA RÉPRESSION

A Bologne, administrée depuis 30 ans par le PCI, s'est ouvert dans un climat tendu le «colloque contre la répression», organisé par divers mouvements de l'extrême-gauche italienne. Le rassemblement était évalué à 40 000 personnes en fin d'après-midi. Une manifestation de rue est envisagée pour dimanche. Outre les milliers de policiers qui quadrillent la ville, des contrôles très sévères ont été effectués : à plus de 100 kilomètres de Bologne, le trafic sur l'autoroute était bloqué par des barrières de police, et à la gare de Milan, les carabinieri contrôlaient les voyageurs. Tandis que Berlinguer écrit dans l'*Unità* de vendredi, que «certains, mais pas tous les militants d'extrême gauche, sont des nouveaux fascistes», le PCI de Bologne a annoncé que ses sections avaient mobilisé 10 % de leurs effectifs pour des «actions de vigilance» dans la ville.

Durant les trois journées du colloque, des assemblées se tiendront sur plusieurs thèmes : la situation des intellectuels dans la société, avec des écrivains, des psychiatres, des artistes comme Dario Fo ; le travail dans la classe ouvrière et le travail dans



Bologne le 13 mars : les obsèques du militant Franco Lo Russo, assassiné.

les syndicats (les 2 points étant volontairement dissociés) ; la lutte des femmes et les mouvements féministes...

Parmi les militants présents, certains présentent la situation en Italie comme celle du «goulag» et s'identifient aux dissidents d'Europe de l'Est, dans la mesure où ils doivent affronter l'appareil du parti révisionniste italien, qui appuie toutes les mesures répressives prises dans le cadre du «compromis historique» avec la démocratie chrétienne. D'autres estiment que l'entente PCI-

DC n'est que provisoire, et qu'une «déstabilisation» de la situation, à assez court terme, est probable, sous l'effet du mécontentement populaire.

Certains estiment que «la base économique du mouvement» de contestation de la société capitaliste italienne réside dans les «cinq millions» de chômeurs, «sous-occupés», étudiants, travailleurs à domicile, qui sont sous-payés, sans assurances sociales... D'autres, au contraire, estiment qu'il y a un très fort potentiel d'opposition au système,

au sein de la classe ouvrière, un potentiel qu'il faut appuyer, par exemple en œuvrant dans les syndicats pour y faire reculer l'influence du PCI. Ces points de vue ne manqueront pas de s'exprimer durant tout le colloque.

«L'extrémisme est un mal européen» s'inquiète vendredi le journal de la démocratie chrétienne. Sans doute, la rencontre de Bologne a-t-elle une résonance européenne, dans la mesure où elle est l'indice de la recherche d'une alternative aux projets sociaux-démocrates et révisionnistes.

LES INDIENS D'AMÉRIQUE À GENÈVE

Du 20 au 23 septembre dernier, s'est déroulée à Genève, au siège de l'ONU une conférence sur la question indienne, dans le cadre du sous-comité sur le racisme et la décolonisation. Une centaine d'Indiens, appartenant à plusieurs nations, sont venus. Ils sont venus d'Amérique du Nord, en majorité, et aussi d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud. L'arrestation de plusieurs membres des délégations d'Amérique Latine a réduit leur nombre. A Genève, ils ont obtenu d'entrer avec des passeports iroquois (nationalité indienne) au lieu de passeports américains. Depuis trois ans, les Indiens réclament un débat à l'ONU sur leur sort.

Au cours de la conférence, qui s'est déroulée et qui avait été préparée avec de nombreux documents

accumulés pour la circonstance, ils ont accusé la politique raciste, colonisatrice dont ils sont victimes. Les États-Unis ont été mis en accusation, et les Indiens vivant dans des réserves ont expliqué leur situation dans l'Amérique de Carter : c'est parmi les Indiens que le taux de chômage est le plus élevé, entre 40 et 70% selon les États, l'alcoolisme et la drogue qui trouvent un terrain favorable avec la misère, font des ravages parmi eux, comme, il y a quelques siècles, l'alcool apporté par les colons, était employé par ceux-ci pour l'extermination des Indiens. La politique de stérilisation des femmes a été mise en accusation : 24% des femmes sont stérilisées et la population décline depuis 1965. La mortalité infantile est supérieure à la moyenne. C'est cette situation qui a con-

duit à la révolte des Indiens et à la création de mouvements d'Indiens, comme l'«American Indian Movement».

Les Indiens venant du Chili ont accusé la junte du massacre de 20 000 Indiens Mapuchi et de la confiscation de leurs terres. Mais le pillage des terres indiennes continue aux États-Unis-mêmes : les compagnies américaines de pétrole ou d'autres matières premières vident les terres qui les intéressent des populations indiennes, ou bien noient les terres indiennes par des barrages, comme en Californie. C'est toute une politique de désertification, de confiscation de terre qui a été ainsi mise en cause à la Conférence de Genève.

Protestant contre des «accusations non fondées»

de génocide, et prétendant qu'il s'agit d'une affaire intérieure américaine, l'ambassadeur américain à l'ONU a exprimé le «profond mécontentement de son gouvernement» au sujet de cette conférence. Carter se préoccupe davantage de la «défense des droits de l'homme» en URSS et en Amérique Latine, qui est un instrument de sa politique internationale.

La conférence de Genève qui était soutenue par 80 organisations internationales, a adopté une résolution finale qui reconnaît aux Indiens le droit d'«occuper et de contrôler suffisamment de terres pour leur permettre de vivre une existence économiquement viable en harmonie avec leurs coutumes et leurs traditions».

Tchécoslovaquie

LE 7^e DOCUMENT DE LA CHARTE 77

Suite et fin

UN DOCUMENT EXCLUSIF

« Nous terminons aujourd'hui la publication du Document 7 de la Charte 77 en présentant la dernière partie : un réquisitoire sévère contre les syndicats. En conclusion du Document, les signataires de la Charte exposent les raisons de leurs critiques et leur but « un socialisme qui assure la libération effective de l'homme ».

(...)

Dans les syndicats, ce ne sont pas les travailleurs qui décident mais les appareils économiques. La fonction que les syndicats jouaient pendant des dizaines d'années pour la défense des intérêts vitaux des travailleurs, a été pratiquement totalement effacée.

LES SYNDICATS « APPENDICES DE L'APPAREIL POLITIQUE »

(...)

Les syndicats ne se soucient pas que de larges couches de travailleurs participent à l'élaboration de la politique salariale, à l'échelle locale ou nationale. Ils admettent que cette politique se détermine par en haut. Quand les travailleurs se défendent contre la baisse des salaires (par exemple lors de la rationalisation de la constitution salariale dans les années 73-75), les syndicats ne sont pas à leurs côtés. Quand les ouvriers sont en grève (cela n'arrive pas souvent, compte-tenu du risque de répression qui est en contradiction avec le droit de grève), les syndicats les trahissent. Les syndicats ne demandent même pas au gouvernement un salaire minimum, qui serait rectifié chaque année, et sur la base duquel serait constitué un SMIC.

Les syndicats disposent d'informations diverses sur la sécurité du travail et sur les conditions de vie des travailleurs en général ; ils ont à leur disposition des faits sur la baisse effective du salaire réel, et sont souvent tenus au courant des problèmes dans la construction des logements. Malgré cela, ils n'exercent pas de pression pour un changement radical. Au lieu de développer la lutte, ils liquident le problème et deviennent complices des décisions bureaucratiques.

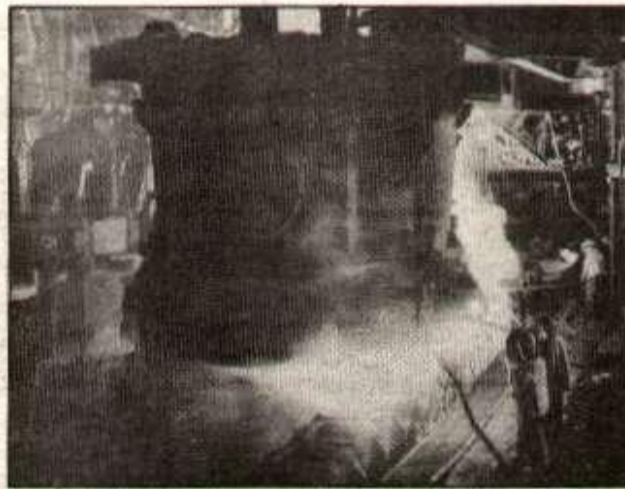
Les syndicats participent à des campagnes moralisantes sur la pleine utilisation du temps de travail. Il est vrai, et tout le monde le sait, que le temps de travail en Tchécoslovaquie est le plus court du monde entier. (...) Mais en même temps, on sait que si l'on compte les heures supplémentaires,

les samedis et les dimanches, les travailleurs tchécoslovaques ont un des plus longs temps de travail, du moins en Europe. Ce paradoxe n'est pas du tout un hasard. Il est vital pour les travailleurs d'arriver à un salaire décent. C'est pourquoi un travailleur épargne sa force de travail et ne fournit pas le rendement qu'il pourrait fournir. Il utilise sa force de travail « épargnée » pour les heures supplémentaires, ou il la vend au marché noir. Pour la plupart des ouvriers, la rémunération des heures supplémentaires constitue une partie importante du salaire. Le syndicat ne prend pas position vis-à-vis de ce problème national, en dépit de toute la gamme de possibilités qui s'offrent : possibilité d'exercer en présence de tous les syndiqués la durée réelle du temps de travail, sa réduction éventuelle au moins à une durée légale de 42 h 30 par semaine, voire plus courte encore, et cela, en maintenant les salaires actuels ou même en les augmentant (dans certaines branches).

Il ne serait probablement pas réaliste d'attendre des syndicats qui sont devenus des appendices de l'appareil politique, qu'ils défendent les droits des travailleurs à un salaire juste et qu'ils développent dans ce sens une initiative radicale (...)

LA TÂCHE DE LA CHARTE 77

C'est pourquoi c'est également la tâche de la Charte 77 de produire des analyses critiques dans le domaine de la vie sociale, économique, et culturelle et de les soumettre à la discussion nationale. (...) Nous considérons comme notre devoir de citoyen d'exprimer notre désaccord avec l'opinion selon laquelle le travailleur chez nous jouit de la liberté sociale entière et que, par la réalisation du droit au travail pour tous, tous les autres droits — et surtout les droits politiques et la liberté démocratique — perdraient leur signification. Il est vrai que le travailleur ne vend plus sa force de travail sur le marché capitaliste du vieux type. Mais cela ne signifie pas que tous ses droits sont respectés automati-



La discrimination salariale favorise les partisans du régime et les non manuels au détriment des travailleurs manuels...

quement. Il n'y a que le peuple travailleur qui peut être garant de ses intérêts et de ses droits. Or cette garantie lui est limitée ou même supprimée et on lui retire les droits de citoyen et les droits politiques.

En accord avec le pacte sur les droits sociaux et économiques, nous sommes convaincus que l'on ne peut atteindre « l'idéal d'un être humain libre, libéré de la peur et de la misère » que dans le cas où seront créées les conditions dans lesquelles chacun pourra user de ses droits économiques sociaux et culturels, ainsi que

de ses droits de citoyen et de ses droits politiques (preamble du pacte).

Avec la même insistance nous voudrions rappeler que le but et le sens du socialisme n'est pas uniquement l'assurance des droits sociaux et des sécurités mais la libération de l'homme dans son sens le plus profond et le plus large (...)

Prof. Dr Jan Patocka
Prof. Dr Jiri Hajek

Prague 8 mars 1977

Les sous-titres sont de la rédaction.

ALLEMAGNE

La police hollandaise a arrêté vendredi un membre de la « Fraction Armée Rouge », Knut Folkerts, accusé d'avoir participé à l'exécution du procureur Buback en avril dernier. Au cours de son arrestation, Folkerts a tué un policier. La police allemande ne pense pas qu'il soit impliqué dans l'enlèvement de Schleyer.

ESPAGNE

Carrillo doit aller faire des conférences aux Etats-Unis. En attendant, il a annoncé qu'il dirigera la délégation du PCE à Moscou pour le 60^{ème} anniversaire de la révolution d'octobre.

ESPAGNE

Les journalistes et les travailleurs de l'imprimerie ont fait grève vendredi pour protester contre l'attentat fasciste qui a frappé le magazine satirique Ropus.

PHILIPPINES

Vendredi, 5 000 manifestants contre la loi martiale aux Philippines ont affronté à Manille une violente répression de la police. On dénombre des dizaines de blessés et une vingtaine d'arrestations.

ALBANIE

L'Albanie a été touchée vendredi matin par un tremblement de terre dont l'épicentre se situait près de la ville d'Elbasan. Les secousses telluriques seraient de la magnitude 5,5 sur l'échelle de Richter.

BRÉSIL

Un millier d'étudiants a été arrêté à l'université catholique de Sao Paulo. Les étudiants s'étaient rassemblés pour leur 3^e Congrès international.

Sud-Liban : nouvelle offensive contre Khiam

A partir de 4 heures du matin, vendredi, les forces fascistes et sionistes ont lancé une nouvelle attaque contre le village de Khiam. A nouveau, les blindés des sionistes ont participé aux combats, tandis que leurs avions survolaient les opérations. Après une accalmie relative jeudi, l'offensive sioniste a donc repris vendredi, la fin de la fête juive du Yom Kippour. Les fascistes ont annoncé à plusieurs reprises la prise de Khiam dans la journée, mais vendredi soir, les forces de la Résistance Palestinienne et les Forces patriotiques libanaises le tenaient toujours.

Les entreprises allemandes contre le « code anti-apartheid »

Les entreprises de l'Allemagne de l'Ouest refusent d'appliquer le « code anti-apartheid » mis au point par les Neuf au début de cette semaine. Ce code « anti-apartheid » demande aux entreprises européennes de refuser de pratiquer le racisme, de permettre aux Africains d'élire leurs syndicats. La Fédération de l'industrie ouest-allemande (BDI) écrit qu'un tel code servirait « de précédent pour la politisation des relations économiques avec d'autres pays » et que « la République sud-africaine compte parmi les clients étrangers les plus importants de la RFA... ». Devant ce refus, il n'y a précisément aucune sanction prévue par le code « anti-apartheid ».

48 Mig 21 livrés à l'Ethiopie

Moscou accentue son ingérence dans la Corne de l'Afrique en appuyant l'Ethiopie de plus en plus massivement dans le conflit de l'Ogaden. Le soutien militaire de l'Union soviétique au régime d'Addis-Abebba s'est concrétisé ces derniers jours par la livraison de quarante-huit Mig 21, transportés en pièces détachées par un pont aérien ; des chars T 55 et des camions équipés de lance-roquettes ont été également livrés. Les avions soviétiques sont destinés à renforcer l'avantage éthiopien dans le domaine aérien. Mais ceci ne suffira pas forcément à surmonter les graves difficultés rencontrées jusqu'à présent, sur le terrain, devant la progression des unités du Front de libération, soutenues par la République de Somalie.

Carter à Paris fin novembre

Carter doit venir en visite à Paris le 30 novembre, à la fin d'une importante tournée internationale. Il doit se rendre auparavant au Venezuela, au Nigéria, en Inde et en Iran.

La visite officielle de Carter fait suite à une invitation faite par Giscard à Londres en mai dernier, invitation qui avait été renouvelée par Barre au cours de son voyage aux USA. La visite de Carter en France sera préparée la semaine prochaine par un voyage de son conseiller Brzezinski.

Grande-Bretagne : police des salaires

Le gouvernement travailliste vient de prendre une mesure autoritaire pour faire respecter par le patronat la limitation de la hausse des salaires à 10 %. Il a sanctionné une entreprise de Belfast, « John Mackie and Son », qui avait conclu avec ses syndicats un accord prévoyant une hausse de 22 % : le gouvernement refuse à cette entreprise le bénéfice de la garantie à l'exportation. Cette mesure destinée à éliminer toute faille dans les rangs du patronat constitue un défi aux travailleurs qui, par leur opposition au dernier Congrès des syndicats et par le développement des luttes (ouvriers boulangers, Lucas) ont montré qu'ils refusaient la politique d'austérité.

abonnez-vous



LA CARTE D'ABONNÉ AMI DU QUOTIDIEN DU PEUPLE VOUS DONNE DROIT :

A un abonnement à

- *Front Rouge*, revue politique et théorique du PCRml
- *Pekin Information*
- *La Chine en Construction*

Réception du *Manifeste pour le Socialisme*

Voici la nouvelle formule d'abonnement que nous proposons à nos lecteurs pour l'année 77-78. Le succès d'une telle formule est d'une grande importance pour le Quotidien.

L'abonnement, par l'avance sur ventes qu'il constitue, par la régularité des rentrées qu'il permet, contribue évidemment de façon notable à l'équilibre du budget du journal, au point d'être absolument nécessaire.

D'autre part, cette formule abonné-ami est un moyen de resserrer les liens entre les lecteurs et leur journal. Cela ressort nettement du bilan de notre première campagne d'abonnements. La réception des publications du PCR, notamment la réception du Manifeste pour le socialisme, celle de Front Rouge, la participation à nos meetings et réunions, ont permis à beaucoup de nouveaux lecteurs de mieux connaître notre parti. Dans le même temps, nombreuses étaient les lettres de ces abonnés qui faisaient connaître leur point de vue sur le journal, ou apportaient une contribution en suscitant un débat sur d'importantes questions politiques...

Cet aspect, nous tenons à le développer largement cette année. La volonté d'œuvrer au resserrement des liens entre les lecteurs et le journal, a trouvé, par exemple cet été, l'occasion de s'exprimer au cours du voyage en Albanie qui a

réuni, dans une ambiance fraternelle, des abonnés-amis du Quotidien. Des participants au voyage ont d'ores et déjà fait part de leur intention de contribuer plus activement à la réalisation du journal, en écrivant régulièrement, en transmettant des correspondances qui enrichiront son contenu.

Ceci est très important car c'est aussi grâce à l'aide des lecteurs que le journal améliorera la qualité de ses articles, afin de prendre toute sa place dans le débat politique qui, à quelques mois des échéances électorales et de leurs lendemains, se déroule parmi les travailleurs.

Les acquis en ce qui concerne la participation des lecteurs, les liens avec le journal, nous nous efforcerons de notre côté de les consolider. Dès maintenant, avec la parution en édition du soir, nous prenons des mesures qui devraient permettre pour nos abonnés, en particulier nos abonnés parisiens, un acheminement plus rapide du journal.

Agissons ensemble pour que le Quotidien du Peuple soit une arme vraiment efficace dans les combats qui s'annoncent pour la révolution socialiste.

et à un livre ou un disque au choix

Le tome V de Mao Tsé-toung, dès sa parution en France.

Ou parmi les livres :

- *Eugène Varlin, pratique militante et écrits d'un militant communiste* (Pauls Lejeune)
- + *La Commune en bandes dessinées*
- *Les dix jours qui ébranlèrent le monde* (John Reed)
- *Ma plume au service du prolétariat* (Haoran)
- *Les enfants de Xisha* (Haoran)
- *Danger ! Amiante* (Collectif intersyndical sécurité des universités Jussieu CFTD, CGT, FEN)
- *La Commune de Paris* (Lissagaray)
- *La Chine à la mort de Mao* (Alain Bouc)

Parmi les disques :

- *Kan Bale lu poblek breizh*, chants pour le peuple breton, soutien aux familles des détenus politiques bretons
- *Vive la Vida*, Carlos Andreou
- *Terre de ma patrie*, chants palestiniens de l'intérieur par Mustapha El Kurd et la troupe de Balaline
- *Radio Renaissance*, chants interprétés par le GAC
- Au choix, disques chiliens : *Checca*
- Chile* *Resistencia*
- *Neussac*
- *La Résistance Palestinienne chantée par ses enfants*
- *Ki Du* (Gilles Servat)
- *Ça branle dans le manche* (François Tusques)
- *Le pouvoir des mots* (Gilles Servat)
- *Dansons avec les travailleurs immigrés* (François Tusques)

sur présentation

de la carte abonné ami du Quotidien du Peuple

— Entrée gratuite dans les meetings et réunions du PCRml

— réductions dans certaines librairies et cinémas dans les grandes villes

Librairies

- Besançon** Lib. Les Sandales d'Empédocle (10%)
Place Victor Hugo - 138 Grande Rue
- Bordeaux** Lib Mimesis (10%)
5, bis rue Gressi
- Bourges** Librairie Nathanaël (10%)
4, cours Avaricum
- Brest** Lib. Graffiti (10%)
Place St Louis
- Clermont-Ferrand** Lib. Jean Rome (10%)
1, rue des Gras
- Lannion** Lib. Giraudon (10%)
30, rue de Kerampont
- Lille** Librairie Populaire
40, rue Jules Guesdes
- Lyon** Librairie Populaire (15%)
226, rue Dugesclin (3*)
Librairie Lire (10%)
Rue Sainte (1**)
- Marseille**
- La Rochelle** Librairie «La Genette» (5%)
Rue Rougemont
- Nantes** Librairie 71
29, rue Jean Jaurès (10%)
- Nice** La Temps des Cerises
50, bd de la Madeleine (10%)
- Orléans** Les Temps Modernes
Rue, N.-D. de Recouvrance (5%)
- Paris** Librairie de Valois
25, rue du Valois (1***) (10%)
Les Joueurs de A (12% liv. politiques)
9, rue des Lions St-Paul (10%)
L'Harmattan
18, rue des Quatre Vents (6*) (10%)
Tschann
83, bd du Montparnasse (14*) (10%)
Plasma
41, rue Saint Honoré (10%)
33% sur les Ed. P.-J. Oswald
7, rue de l'École Polytechnique (5*)

Cinémas

- Paris** Saint Séverin
12, rue St-Séverin (5*)
Tarif étudiant : 10 F
La Clef
21, rue de la Clef (5*) (tarif étud.)
- Lyon** Cinématographe
44, cours Suchet (2*)
Tarif collect. (5 tickets : 40 F)
Le Canut
32, rue Leynaud (1**) (tarif étud.)

manifeste

pour le socialisme

PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE
Marxiste-Léniniste



Nom (en capitales).....
Prénom.....
Ville.....

Date :

Mode de versement : — en une fois — en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.
Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75924 Paris Cédex 19.

Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Abonnement normal 350 F
Abonnement de soutien 600 F
... F

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F, et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages, dont nous publions la liste ci-dessus.

PROGRAMME TÉLÉ

Samedi 24 septembre

TF 1

13 h 00 - Journal
 13 h 35 - Les musiciens du soir
 14 h 05 - Restez donc avec nous
 18 h 05 - Trente millions d'amis
 18 h 40 - Magazine auto-moto
 19 h 10 - Six minutes pour vous défendre
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Eh bien, raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Numéro un : Serge Reggiani
 21 h 30 - Le riche et le pauvre
 22 h 25 - A bout portant : Daniel Prévost
 22 h 55 - Journal et fin

A 2

13 h 00 - Journal
 13 h 15 - Samedi et demi
 13 h 30 - Hebdo chanson, hebdo musique
 14 h 10 - Les jeux du stade
 17 h 10 - Des animaux et des hommes
 18 h 05 - La course autour du monde
 18 h 55 - Des chiffres et des lettres
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - En ce temps-là la joie de vivre
 20 h 00 - Journal
 20 h 35 - Les héritiers : «La fête au village»
 22 h 05 - Voir. Magazine de l'image
 22 h 50 - Drôle de baraque. Émission avec Jacques Higelin
 23 h 30 - Journal et fin

FR 3

18 h 45 - Pour la jeunesse
 19 h 05 - Télévision régionale
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Samedi entre nous
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Thalassa. Magazine de la mer
 20 h 30 - Mon ami Charlie. Film américain

Dimanche 25 septembre

TF 1

13 h 00 - Journal
 13 h 20 - C'est pas sérieux
 14 h 10 - Les rendez-vous du dimanche
 15 h 30 - Concert
 16 h 00 - Tiercé
 16 h 05 - Vive le cirque
 16 h 45 - Sport première
 17 h 40 - Monsieur Grégoire s'évade. Film-comédie
 19 h 25 - Les animaux du monde
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Dernier domicile connu. Film policier avec Lino Ventura
 22 h 15 - 22-15 - Élections sénatoriales
 23 h 00 - Journal et fin

A 2

13 h 00 - Journal
 13 h 20 - Bon dimanche
 19 h 00 - Stade 2
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Music and music
 21 h 40 - Bouquet de ronces
 22 h 30 - Chemins de la musique : Friedrich Gulda
 23 h 10 - Journal et fin

FR 3

16 h 50 - Flash journal
 16 h 55 - Les grands fleuves : la Volga
 17 h 50 - Espace musical
 18 h 45 - Spécial DOM-TOM
 19 h 00 - Hexagonal
 19 h 55 - Spécial sports
 20 h 05 - Les animaux chez eux
 20 h 30 - L'homme en question
 21 h 30 - Ciné court
 22 h 20 - Journal
 22 h 30 - Cinéma de minuit : «La comtesse aux pieds nus». Film dramatique
 00 h 35 - Fin

Lundi 26 septembre

TF 1

19 h 00 - Recherche dans l'intérêt des familles.
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Une minute pour les femmes
 19 h 45 - Eh bien, raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Les choses de la vie. Film dramatique
 21 h 55 - Débat : les transports de l'an 2 000
 23 h 00 - Journal et fin

A 2

19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Les formations politiques : Le centre des démocrates sociaux
 20 h 00 - Journal
 21 h 55 - Portrait de l'univers
 22 h 50 - Bande à part
 23 h 20 - Journal et fin

FR 3

19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Tribune libre
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
 20 h 30 - Cinéma public : «La ronde»
 22 h 15 - Journal et fin

Vendredi soir sur FR 3

LE CHILI DE PINOCHET

— Combien coûte un kilo de pain ?

— 8 pesos.

— Combien en achetez-vous chaque jour ?

— Deux kilos.

Rien que pour le pain, cette famille des «poblaciones» (bidonvilles autour des villes chiliennes) dépense environ 510 pesos par mois. Sur le salaire du père employé au «travail minimum», il reste 100 pesos pour faire vivre toute la famille !

C'était vendredi sur FR 3 un des témoignages recueillis dans un reportage sur le Chili d'aujourd'hui. Un témoignage de la profonde misère dans laquelle la junte militaire de Pinochet a plongé les travailleurs chiliens.

«Le travail minimum», ce sont des travaux de voirie que, faute d'autre chose, des milliers de chômeurs doivent accepter

non pas pour vivre mais pour survivre : un salaire bien inférieur au salaire minimum des ouvriers.

Surexploité, tel était aussi cet ouvrier agricole qui expliquait qu'au lieu des huit heures de travail officielles, il devait en faire quatorze au quinze : de 5 heures du matin à 9 heures du soir, sans jour de repos.

En quelques phrases, en quelques images, on apprenait ensuite ce qu'il en était de la «réforme agraire» façon Pinochet. Les grandes propriétés sont revenues à leurs anciens propriétaires, et les terres restantes distribuées en petites parcelles, remboursables en 25 ans. Mais les résultats de cette politique ne se font pas attendre : accablés par les difficultés financières, ne disposant d'aucun matériel agricole, les petits paysans ont

commencé à revendre leurs lots, dont les gros propriétaires fonciers s'emparent aussitôt.

Pour tous les travailleurs, un seul droit : celui de se taire. Les syndicats qu'ils s'étaient donnés sont interdits, seuls ont droit de cité les syndicats officiels formés à l'école de la lutte contre le marxisme et toute forme d'opposition. Ces syndicats à la solde du gouvernement sont d'ailleurs dirigés par un militaire qui chapeaute en même temps les organisations de femmes et de jeunesse.

Pour ceux qui protestent, c'est la sanction immédiate : le licenciement au moins, et souvent l'arrestation, la torture et la déportation. Ou encore la «disparition», comme ces centaines d'opposants qu'on n'a jamais revus

depuis leur arrestation par la DINA (police politique ou l'armée).

Après le témoignage d'un ouvrier torturé puis déporté, bien dérisoires et cyniques apparaissent les affirmations du président de la Cour suprême affirmant que, mis à part quelques «bavures», la torture n'existait pas au Chili.

En donnant la parole aux «autorités», aux professeurs d'université, au patron des patrons, le reportage n'atténue pas l'acte d'accusation implicite de la junte, au contraire. La bourgeoisie au pouvoir s'est montrée telle qu'elle est : avide de prendre sa revanche sur les travailleurs, fière d'exposer ses conceptions fascistes de «démocratie autoritaire», sinistre dans sa prétention à défendre la «liberté».

Claude ANCHER

Elise

ou

la vraie vie

Claire Etcherelli

Collection «Lettres Nouvelles» 76^e épisode
 copyright Édition Denoël

Et tandis que je mangeais, je sentis dans ma bouche le goût du thé chaud qu'Arezki et moi avions bu ensemble à chacune de nos rencontres. Son parfum se mêla au goût du pain, l'imprégna fortement, et je commençai à regretter mon refus du matin. J'étais d'autant plus sensibilisée aux plaisirs, même modestes, qu'ils m'étaient rares. Ceux qui ont tout et qui considèrent le bien-être comme un dû, qui ne le considèrent même plus du tout parce qu'il est trop habituel, ne connaissent pas cette impression semblable à l'ivresse qui vous pénètre parce que vous avez chaud après avoir eu froid, parce que vous mangez bien, que vous avez bu un café. Tous les problèmes s'évanouissent, une sensation de puissance vous envahit. On se croit soudain invincible parce qu'on a l'estomac garni ou les pieds au sec.

Les femmes s'étaient tues. Une ouvrière venait d'entrer, une rouquine, pas très belle, assez maigre et plus très jeune. Elle ouvrit son placard, remua ses affaires, et quand elle eut replacé le cadenas, elle en glissa la clé dans son soutien-gorge.

— Ça va, Irène ? demanda une femme.
 — Et toi, ça va ?

Elle parlait comme les femmes qui ont grillé beaucoup de cigarettes. Sa voix gardait un halo dans les sons graves, elle les prolongeait jusqu'à

les rendre sensuels. C'était son seul charme, car son visage, tout en angles durs, n'attendrissait guère.

Irène sortit. Il y eut des murmures dans le groupe des femmes. Je saisis cette phrase : — ... elle marche avec les Algériens.

C'était l'expression d'usage : marcher avec, toujours suivi du pluriel. Et c'était l'injure suprême : marcher avec les Algériens, marcher avec les Nègres...

Un instant, je m'imaginai prenant ces femmes pour confidentes. Je partagerais leur banc, je leur dirais : c'est étrange, qu'en pensez-vous ? J'ai eu quelques minutes de satisfaction vaniteuse quand j'ai dit non à Arezki. Si je le pouvais, je rattraperais ce refus. Vous êtes pour quelque chose dans ce non. J'ai peur de vous toutes. Mais le thé chaud, le contact de sa main quand il me quitte, et cette marche dans la nuit, je ne peux pas y renoncer.

Demain, elles diraient de moi « elle marche avec les Algériens ». Ces mots évoquaient des bouges tristes où la même femme passe successivement dans les bras de beaucoup d'hommes.

Il travaillait le plus loin possible de moi. Il lui arriva pourtant de prendre du retard et nous nous croisâmes, toujours entourés par nos camarades.

— Encore deux !

Le petit Marocain était soulagé. Alors je me sentis triste et je vis un grand trou sans fond devant moi.

La dernière voiture arriva. Arezki en descendit.
 — Vous mettez : pavillon déchiré. En posant le rétro, j'ai tiré fort.

— Je me suis arrangée, j'ai décommandé mon frère et je peux vous voir.

— Ah ?

Il resta surpris. J'avais débité si vite ma phrase, je me demandai s'il avait bien entendu.

Le Magyar, Mustapha et le petit Marocain nous rejoignirent. Arezki me fit entrer précipitamment dans la voiture.

— Écoute-moi vite. Tu prendras le métro. Oui ? jusqu'à Stalingrad. Tu descends, tu t'assoies et tu m'attends sans sortir du quai. En m'attendant, tu lis, avec le journal déplié devant toi. S'il y a des gens d'ici qui descendent, ils ne te reconnaîtront pas.

A suivre

LE SÉNAT

Une antiquité qui peut toujours servir

Par François MARCHADIER

L'enjeu des élections sénatoriales

● Les élections sénatoriales n'ont jamais intéressé les travailleurs. Cette année, la radio, la télé ont essayé malgré tout de tenter de justifier le rôle du Sénat. C'est que les sénatoriales mobilisent plus que d'ordinares les partis politiques bourgeois sans aucun doute à cause des échéances politiques de 1978. La droite est d'une certaine manière inquiète car elle craint que la poussée de la gauche lors des élections cantonales de 76 et municipales de 77 ne se répercute sur la composition du tiers renouvelable cette année ; ce sera de toute manière le cas mais pas suffisamment pour bouleverser le rapport de force à l'intérieur de cette assemblée.

Tous les sénateurs élus ou réélus cette année ne seront pas de gauche. C'est du moins ce qu'espèrent certaines personnalités politiques et pas des moindres...

Le ministre de l'équipement qui est aussi responsable des clubs perspective et réalité a fait savoir qu'il se présentait et qu'il démissionnerait de son poste ministériel s'il était élu. La loi donne en effet un délai de trente jours à un parlementaire pour choisir entre son mandat électif et ses fonctions ministérielles. Cela en dit long sur la confiance qu'à M. Fourcade et ses collègues Monory, Poncelet et Taittinger aux chances qu'a la droite de se maintenir au pouvoir en 78.

Cependant, il serait faut d'interpréter leur décision uniquement comme la volonté de «se planquer pour neuf ans» au sénat. Un autre aspect est sans doute plus important : le rôle que pourrait jouer un sénat de droite en cas de victoire de la gauche. On a vu, que dans le cadre de la cinquième république, le sénat n'avait pas le dernier mot en cas de conflit avec la chambre et le gouvernement ; cela n'empêche pas les sénateurs d'avoir le pouvoir de faire traîner les choses d'entraver les projets de modification des lois.

LES PROJETS DE LA GAUCHE

A gauche, on ne reste pas non plus indifférent aux élections de dimanche. Les radicaux de gauche et le parti socialiste se sont accrochés à plusieurs reprises à propos de la désignation des candidats, les radicaux accusant cette fois-ci encore, le PS de vouloir imposer sa volonté c'est-à-dire ses candidats.

La gauche envisage de modifier la constitution sur un certain nombre de points ; notamment la suppression de l'article 16, instauration de la proportionnelle dans la plupart des élections, création d'une cour suprême qui «assurera le respect des règles constitutionnelles». Bref autant de réformes qui nécessiteront soit le recours à un referendum, soit le rassemblement des deux assemblées en congrès et pour que les modifications soient définitivement adoptées, en cas de recours au congrès le projet doit rassembler trois cinquièmes des suffrages exprimés. Comme il est prévisible que si la gauche l'emporte en 78 ce sera avec une faible avance et que par ailleurs quelque soit le résultat des élections de dimanche, le sénat restera majoritairement de droite, il apparaît que la gauche aura des difficultés certaines à imposer ses réformes constitutionnelles.

● LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU SÉNAT

Si le gouvernement, un député ou un sénateur veut faire voter un projet de loi, il le dépose sur le bureau d'une des deux assemblées. Celle-ci le vote puis l'envoie devant l'autre assemblée où le même scénario se déroule. Le texte est considéré comme définitivement voté, lorsque les deux assemblées l'ont adopté dans les mêmes termes. Si l'accord ne se fait pas à la première tentative, il peut y avoir 2 «lectures» dans les deux assemblées. Il y a alors «navette» allée et venue d'une assemblée à l'autre. Au cas où l'accord n'a pu se faire après deux lectures, le gouvernement en déclare l'urgence et une commission mixte et paritaire peut être mise sur pied ; celle-ci comprend 7 sénateurs et 7 députés ; sa mission est d'élaborer un texte commun qui sera soumis aux deux assemblées.

Au cas où la commission ne parvient pas à se mettre d'accord, ou si le texte proposé est refusé par l'Assemblée ou par le Sénat, le gouvernement s'il le juge utile après une nouvelle lecture devant chacune des deux assemblées appelle la chambre des députés à statuer définitivement : le texte est alors rejeté ou adopté.

● L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Les sénateurs sont élus au suffrage indirect, par les Grands électeurs. Ceux-ci sont élus par les conseillers généraux, les députés et les conseillers généraux (pour ces derniers dans une proportion qui varie en fonction de l'importance de la commune). Le Sénat se fait élire pour neuf ans ; tous les trois ans un tiers du Sénat est renouvelé.

La limite d'âge est plus élevée que pour les autres élections (35 ans minimum)



Les sénateurs au travail.

A l'origine du Sénat Républicain : assurer une prédominance des campagnes sur les grandes villes

Le Sénat issu des lois constitutionnelles de 1875 instaurant le régime républicain en France est né d'un compromis entre monarchistes et républicains. Il se met en place alors que les monarchistes dominent encore l'Assemblée et que règne «l'Ordre Moral» institué par le gouvernement du duc De Broglie.

Au cours de cette période qui marque les débuts de la III^e République l'influence des Républicains ne cessent d'augmenter et ceux-ci remporteront la majorité à l'Assemblée aux élections de 1876 puis de 1877. En mettant en place le sénat il s'agit dans l'esprit du Duc De Broglie et des monarchistes de faire face à la «menace» républicaine ; créer une «chambre forte», un grand conseil de notables qui par son mode d'élection et ses pouvoirs puisse contrecarrer et dominer l'Assemblée bientôt conquise par les Républicains.

«Le grand conseil sera la représentation de l'intelligence et des intérêts opposés à la brutale représentation du nombre» écrit

le duc De Broglie. Le mode d'élection du Sénat assure une domination des campagnes sur les grandes villes où la population ouvrière est la plus importante : «une voix pour Paris et ses millions d'habitants, une voix pour Noisy en Brie qui en compte moins de 100.» Le Sénat peut s'instaurer en cours de justice pour haute trahison, en cas de vacance de la présidence ou de l'assemblée il siège et se réunit, l'assemblée elle ne peut siéger si le Sénat ne siège en même temps.

Les Républicains acceptèrent un Sénat ainsi institué parce qu'ils croient à l'avenir l'«avenir républicain» des provinces et des campagnes. Les années qui suivront leur donneront raison puisqu'après avoir conquis l'Assemblée et la Présidence de la République, les républicains auront la majorité au Sénat aux élections de janvier 79. Une fois au pouvoir les Républicains modifieront quelque peu les choses par la révision constitutionnelle de 1884 qui supprime le principe des sénateurs nommés à vie et

modifie le mode d'élection (les communes disposant de 1 à 30 électeurs sénatoriaux selon le nombre de conseillers municipaux).

La montée du Parti Radical au début du siècle ne changera rien. Alors que les radicaux à l'origine réclamaient la suppression du Sénat, dès 1907, le Parti Radical renonce officiellement à inscrire cette exigence dans son programme, se contentant de souhaiter que le recrutement du Sénat soit plus élargi. Une telle exigence n'est plus de mise puisque les radicaux dominent le Sénat. C'est surtout avec la venue au pouvoir du «gouvernement du Front Populaire», en 36 que le Sénat va pouvoir jouer son rôle. Les textes adoptés par la Chambre majoritairement de gauche seront systématiquement repoussés par le Sénat et celui-ci renversera par deux fois les ministères Blum (juin 37 et avril 38) qui devant la fuite des capitaux et la dégradation de la situation économique demandait les pleins pouvoirs financiers.

Sous la IV^{ème} République, le Conseil de la République

La constitution de la IV^e République (27 octobre 1946), désigne ainsi le sénat qui voit des pouvoirs limités ; pour la déclaration de guerre, il a juste un avis à émettre contrairement à l'Assemblée nationale qui doit voter. Cette assemblée peut élire jusqu'à un sixième des membres. Cependant les deux chambres se réunissent pour élire le président de la république mais, se donnent comme bureau celui de

l'Assemblée nationale. Le rôle relativement modeste du sénat est aussi confirmé par le fait que «l'Assemblée nationale vote seul la loi». La loi constitutionnelle du 7 décembre 54 portant modification de la constitution de la IV^e République, indique... toutefois que tout projet ou proposition de loi est examiné successivement dans les deux chambres en vue de parvenir à l'adoption d'un texte identique».

Contrairement à ce qui se passera sous la V^e République, c'est le président de l'Assemblée nationale qui assure les fonctions du président de la République en cas d'empêchement de ce dernier. Pour engager une réforme constitutionnelle, le conseil de la république joue un rôle qui est là aussi nettement subordonné à ce qu'est celui de l'assemblée.

Le Sénat sous la V^{ème} République

Avec la constitution du 4 octobre 1958, le sénat retrouve son ancienne appellation. Bien que partie intégrante du «parlement», avec l'Assemblée nationale, son rôle est moins important que celle-ci. Contrairement à la constitution de la III^e République, il ne peut renverser le gouvernement, ses pouvoirs de limitant en ce domaine à donner son approbation à une déclaration de politique générale.

En cas de désaccord entre les deux assemblées au sujet d'un vote de loi, bien que la loi doive en principe être votée en terme identique par les deux assemblées, le gouvernement peut faire prévaloir le point de vue de l'Assemblée nationale.

Enfin, si le parlement se réunit

en Congrès comme c'est nécessaire pour réviser la constitution, le bureau de l'Assemblée nationale devient celui du Congrès. Il apparaît donc que la constitution de la V^e République donne un pouvoir malgré tout limité à cette institution, sans doute parce qu'au moment de sa promulgation la bourgeoisie ne tenait pas à s'embarrasser d'une assemblée dont les pesanteurs sont bien connues et qui pouvaient entraver les projets de restructuration tel que les envisagent la bourgeoisie gaulliste à l'époque.

Cependant, de Gaulle jugea en 69 qu'il fallait limiter les attributions de cette institution, en lui donnant surtout un rôle consultatif. En effet, par son mode de renouvellement par tiers, tous les

trois ans, il y avait un décalage très net entre l'influence des gaullistes au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Cette dernière on s'en souvient comprenait une majorité gaulliste importante, on la qualifia «d'introuvable» à la suite des élections de juin 68. Par ailleurs, les gaullistes n'étant jamais parvenus à percer véritablement dans les campagnes qui sont nettement surreprésentées dans cette assemblée, De Gaulle tenait à limiter le rôle du Sénat car celui-ci pris des positions hostiles au référendum de 62.

Cette modification ne rentra jamais dans la vie puisque dans leur majorité les électeurs votèrent non au référendum d'avril 69 ce qui entraîna le départ de De Gaulle.